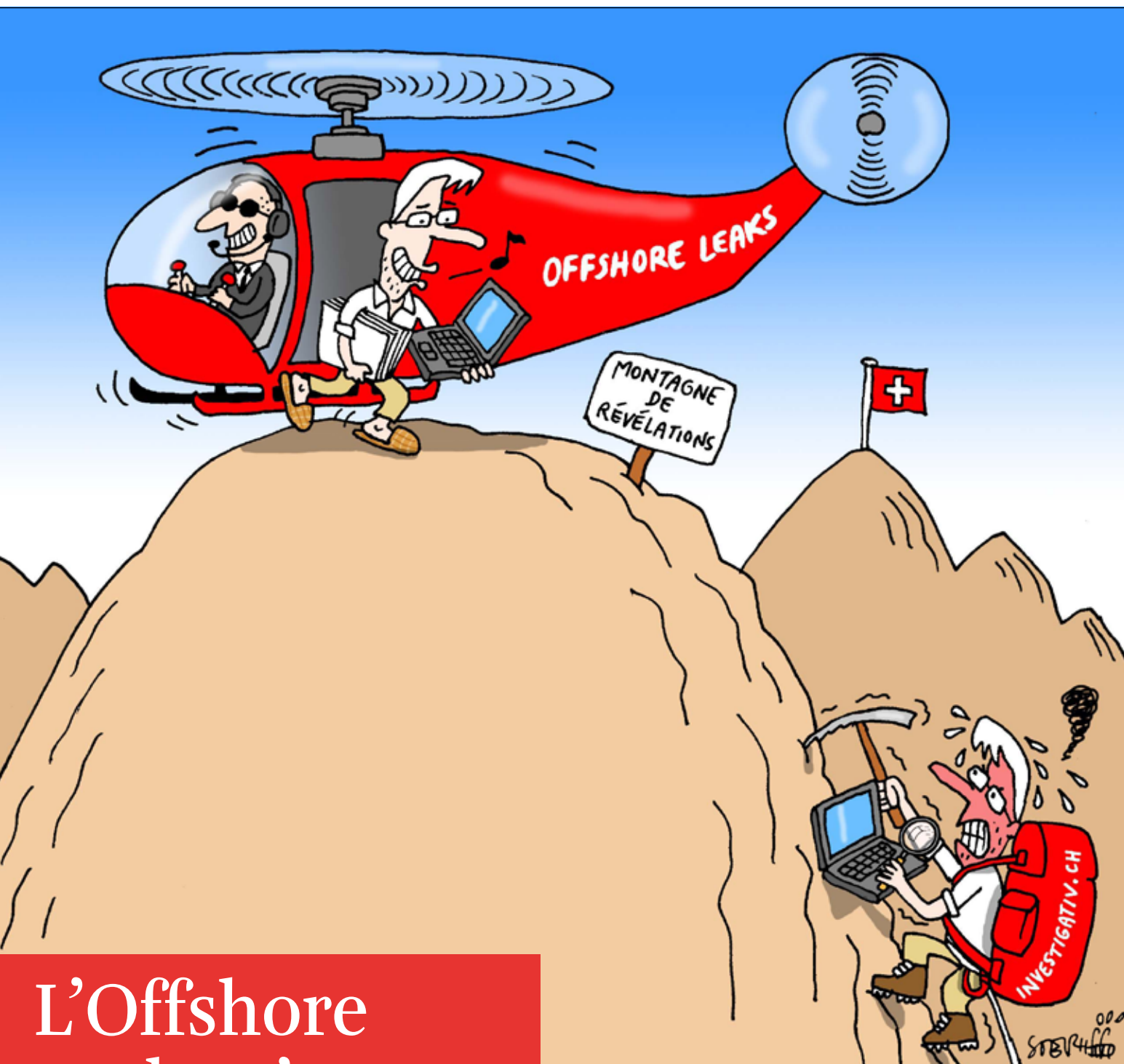


EDITO + KLARTEXT

N° 03 | 2013 | Fr. 12.–

LE MAGAZINE DES MÉDIAS



L'Offshore Leaks n'est pas le Watergate

Scoops tombés du ciel, ersatz de fast-food. Analyse, débat.

Les éditeurs se plaignent mais...

Les résultats restent relativement enviables.

Dérive judiciaire aux Etats-Unis

Quand l'info est aux ordres de l'audimat.

Le nouveau GHI, bien plus qu'un journal...

NOUVEAU
positionnement,
maquette,
application iPhone...



et toujours
le journal le plus lu
sur Genève et la ZE 11!

WWW.GHI.CH



GHI
Le journal malin des genevois

Pour les membres d'impressum et SSM:

cartes Maestro et MasterCard/Visa à moitié prix*



 Pas de frais de tenue de compte pour le compte privé en cas d'utilisation de l'E-Set. Last but not least: d'autres conditions préférentielles vous attendent à l'adresse www.banquecoop.ch/impressum et www.banquecoop.ch/ssm.

fair banking
banque coop

* Valable pour la cotisation annuelle des cartes Maestro et MasterCard/Visa (argent ou or).

Offshore Leaks, le pourquoi du comment



Christian Campiche,
Rédacteur en chef

Le tam-tam d'un marketing tapageur promettait beaucoup. Des milliers de documents envoyés à des fins limiers de la planète devaient permettre de débusquer les plus gros fraudeurs du fisc. Le résultat n'est pas à la hauteur des espérances. La cagnotte du défunt Günther Sachs est un tuyau percé. Quant aux fiduciaires du Liechtenstein, nous dire qu'elles sont des acteurs de l'évasion de capitaux participe de la réinvention de la roue.

L'affaire Offshore Leaks s'assimilerait-elle à un pétard mouillé? EDITO+KLARTEXT s'est adressé à la cellule d'enquête du groupe Tamedia qui a reçu les documents de Washington. L'idée était de lui demander comment elle travaillait et d'abord qu'elle avait été sa réaction en recevant cette masse d'informations. Car là réside, à notre avis, l'enjeu véritable de ce cadeau descendu du ciel. Pourquoi tel média et non tel autre? Pourquoi inciter quelques dizaines de titres à sortir simultanément des informations qui concernent le tourisme fiscal, à un moment où les collectivités publiques tentent par tous les moyens de regarnir leur bas de laine? Peut-on soupçonner une quelconque manipulation? Mais les journalistes de la cellule ont refusé de s'exprimer. C'est dommage.

G20 dans le coup. Apprenant que notre magazine organisait un débat sur le sujet, un enquêteur de la „SonntagsZeitung” a rédigé un texte, soit un Q&A (Questions & Réponses) fondé sur les critiques objectives qui pourraient être adressées au réseau d'investigation concerné par l'Offshore Leaks. Beaucoup de bruit pour rien? „Le thème Offshore figure à l'ordre du jour du G20 et de l'OCDE”, objecte le journaliste. Des délits imaginaires? „Il est d'intérêt public de savoir que les fiscs vérifient les informations selon lesquelles la fortune de tel ou tel contribuable est gérée par un trust sis aux Bahamas”, argumente-t-il. L'Offshore Leaks, un tigre de papier? C'est une mauvaise remarque, estime l'enquêteur, l'éclairage a été jeté sur des avocats suisses qui aident à l'évasion fiscale. Il aurait été utile et très important qu'un leak dénonce en son temps ce que des banquiers d'UBS et de la banque Wegelin manigachaient aux Etats-Unis.”

**„Il fallait d'abord
crédibiliser
la méthode”**

Légitimité. La légitimité démocratique? Le journaliste trouverait étrange de renoncer à l'exploitation de l'Offshore Leaks parce que l'on ignore le pourquoi du comment. Après tout, les médias choisis par les responsables du réseau d'investigation figurent parmi les journaux „les plus renommés au monde”. Et puis „la presse a le devoir de porter à la lumière les affaires qui sont d'intérêt public”.

Sans doute. Mais dans un contexte aussi sensible, il eût été préférable de crédibiliser d'abord l'information en l'accompagnant d'un vade-mecum sur la méthode. On peut souhaiter par ailleurs que l'Offshore Leaks ne monopolisera pas ad aeternam l'énergie de journalistes dont le flair serait bien utile dans moult dossiers autrement délicats qui empoisonnent la planète.



IMPRESSUM

N° 03, juin 2013

Editeurs:

Verein EDITO+KLARTEXT, Bâle
Magazine bimestriel
Tirage: 11 044 Expl. d+f; ISSN 1663-4802

Adresse de la rédaction:

EDITO f, rue du Petit-Chêne 25,
1003 Lausanne,
tél. 079 670 62 64,
redaction@edito-online.ch

Rédaction:

Christian Campiche, rédacteur en chef
de l'édition en français,
christian.campiche@edito-online.ch

Philipp Cueni, rédacteur en chef
de l'édition en allemand,
philipp.cueni@edito-online.ch
Helen Brügger, rédactrice
helen.bruegger@edito-online.ch
Bettina Büsser, rédactrice
bettina.buesser@edito-online.ch

Production:

bachmann medien ag,
Thiersteinallee 17
4053 Bâle,
tél. 061 535 41 84
verlag@edito-online.ch
www.bachmannmedien.ch
Layout: Petra Geissmann

Publicité:

ZBINDENMEDIEN
Paradiesstrasse 2, 8802 Kilchberg
tél. 044 533 03 35
fax 044 533 03 39
www.zbindenmedien.ch
info@zbindenmedien.ch
Stefan Hostettler, tél. 043 321 28 78
stefan.hostettler@zbindenmedien.ch

Abonnements:

abo@EDITO-online.ch
Abonnement annuel: Fr. 65.-
Abonnement à l'étranger: Fr. 85.-
Impression:
Unionsdruckerei Schaffhausen

www.edito.ch

Edité par les associations professionnelles:

impressum
impressum - Les journalistes suisses



Syndicat suisse des mass media



Syndicat des médias et de la communication



12> Sept ans après l'entrée en vigueur de la LTrans et en plein débat sur l'Open Data, la Confédération n'a toujours pas intégré le principe de transparence dans ses mœurs. 20> Honneur aux braves: Ludovic Rocchi (au centre) et Dominique Botti (à droite), enquêteurs au „Matin” et au „Matin Dimanche”.

ACTUALITÉ

- 6 L'Offshore Leaks n'est pas le Watergate**
Que cachent les «révélation du siècle»? Edito+Klartext ouvre le débat.
- 12 Transparence, la Suisse avance, mais lentement**
Comment la BNS, la FINMA ou le Parlement se sont mis à l'abri de la LTrans.
- 14 „La SSR doit être un acteur fort”**
Doris Leuthard ne veut pas affaiblir le service public. Notre interview.
- 17 Les cancrs et le bon élève**
Le Jura est le seul canton romand à ne pas pratiquer le huis clos médiatique.
- 18 Un ermite très actif**
Le sort de la «Liberté» se joue au Vatican.
- 20 Portrait de deux braves**
Le panache des journalistes Ludovic Rocchi et Dominique Botti.

L'AIR DU LARGE

- 22 Le Venezuela écrit une double histoire**
Les médias sont divisés, à l'image du pays.
- 23 Dérive judiciaire aux Etats-Unis**
Le procès Arias ou l'information aux ordres de l'audimat.

SERVICES

- 24 Les éditeurs se plaignent sans souffrir**
Les résultats des grandes maisons d'édition restent relativement enviables.
- 26 A l'aide, Strasbourg!**
Au Tessin, les rapports entre les médias et la justice sont tendus.

E Lettre ouverte à... Chère Valérie Boagno,

Il était une fois une jeune femme qui sillonnait la Suisse romande à bord de sa petite voiture italienne pour vendre des annonces. Elle rêvait de devenir journaliste. Aujourd'hui, cette femme est directrice du „Tems” et présidente de Médias Suisses. Elle négocie une nouvelle CCT et invite l'organisation syndicale „à la retenue” pendant ces négociations.

Mais, Madame: les éditeurs alémaniques, vos homologues, font-ils preuve de retenue, quand ils refusent, depuis une décennie, une CCT à leurs employés? Les éditeurs romands font-ils preuve de retenue lorsqu'ils exigent la fin des barèmes fixes et visent une diminution de la masse salariale? Le groupe Tamedia, qui ne participe même pas aux négociations, fait-il preuve de retenue en demandant des marges de quinze pour cent pour ses actionnaires?

Récemment, le nouveau président du conseil d'administration de la NZZ, Etienne Jornod, a dit une chose étonnante. Voilà une personne qui a travaillé dans l'industrie pharmaceutique, où les marges furent jadis très hautes, quinze pour cent et plus. Mais que ce temps est révolu, il a donc fallu se contenter de marges beaucoup plus faibles, et cela s'est avéré tout à fait possible.

Depuis l'époque où vous rêviez de devenir journaliste, la Suisse romande a perdu ses centres de décision de presse écrite. Présidente de Médias Suisses, vous êtes-vous déjà posée la question de savoir si vous n'étiez pas en train de faire le sale boulot pour des éditeurs alémaniques qui veulent éviter à tout prix un retour aux barèmes fixes, maintenir l'opacité et l'arbitraire salarial?

Vous nous avez dit, un jour, que vous trouviez bon d'avoir une CCT, parce qu'elle favorise la confiance et la sérénité dont notre métier aurait bien besoin, en effet. Pourquoi ne demanderiez-vous pas aujourd'hui un peu de retenue et de responsabilité citoyenne aux éditeurs?

Cela augmenterait, pour nous journalistes, la marge de rêve dans notre profession.

Avec nos salutations les meilleures,
EDITO+KLARTEXT

Scoops tombés du ciel, ersatz de fast-food

La vogue Wiki et Offshore Leaks participe d'une tendance à la facilité. Par Richard Aschinger

Non, cela n'était pas mieux autrefois. Jusque dans les années 1970, les rédacteurs (en majorité des hommes) de la plupart des journaux bourgeois et du monopole de la radio/télé, travaillaient main dans la main avec leurs interlocuteurs politiques, de l'administration publique et du secteur privé. Ces derniers pouvaient compter sur la loyauté de journalistes salariés. On obtenait l'information presque exclusivement par le biais de communiqués ou dans des conférences de presse. L'establishment décidait ce qu'il appartenait de diffuser à l'attention du public. Il n'était pas question d'investigation.

Puis, à partir des années 1970, des rédactions ont été mises sur pied. De jeunes journalistes soixante-huitards ont gagné leurs galons de „quatrième pouvoir”. Tout le monde voulait connaître ce qui avait été tu, l'enjeu était de se procurer de nouvelles sources d'information. Le trou spectaculaire provoqué par l'argent noir de la filiale de Chiasso du Credit Suisse, l'exportation des avions Pilatus dans les régions en guerre ont été des exemples marquants de révélations dues au travail de journalistes. Les journaux indépendants sans influence partisane ont développé des cellules d'enquête.

service de presse

L'establishment s'est senti menacé car il ne maîtrisait plus l'information. Il a commencé à critiquer les journalistes d'investigation, les qualifiant de gauchistes approximatifs. C'est alors qu'a commencé à se constituer l'énorme mécanisme de la communication, qui allait changer le journalisme dans ses fondements. Quel département, service, centrale électrique, théâtre ou prison n'emploie pas aujourd'hui des spécialistes dans ce domaine. On les estime à plusieurs milliers. Ils canalisent le flux des informations en provenance des organisations, tout en limitant parallèlement l'accès des journalistes à ces mêmes sources.

Mais l'action la plus efficace menée contre les enquêtes malvenues émane des communicateurs eux-mêmes. Ils interviennent en nourrissant les journalistes de telle manière que ceux-ci n'éprouvent plus le besoin d'enquêter.

Moins de scrupules. Ces communicateurs offrent des sujets clés en mains sur une multitude de thèmes. Les scoops exclusifs sont particulièrement prisés.

Tel journaliste connu pour sa fiabilité recevra l'information exclusive selon laquelle une banque est victime d'une violation de données. Le journaliste publiera la nouvelle comme une primeur et sera couronné en tant que chercheur de premier ordre. La banque limite son dégât d'image pendant que le journaliste talentueux obtient la confiance du PDG: plus jamais ça!

Ce phénomène s'est révélé dans toute sa force seulement à partir de 2001 quand les entreprises de médias ont commencé à réduire la voilure et à remplacer des journalistes ayant de la bouteille mais coûteux par des plus jeunes. Du fait de cette pression constante, les informations offertes par les communicateurs se sont avérées toujours plus intéressantes. Des jeunes journalistes ont toujours moins de scrupules à travailler avec des communicateurs. Beaucoup souhaitent au fond de leur cœur de passer un jour de l'autre côté de la barrière, chez les spécialistes en relations publiques – qui gagnent beaucoup mieux leur vie.

De nombreux „scoops” s'avèrent vite peu pertinents. Les médias les tolèrent dans la mesure où il s'agit d'exclusivités meilleur marché plutôt qu'en raison de la valeur du contenu. Le lectorat et l'auditeur ne sont pas informés sérieusement, l'important est de les distraire. La vogue Wiki et Offshore Leaks participe de cette tendance à la facilité. Les médias se laissent appâter par des scoops gratuits. Et ils appâtent à leur tour les lecteurs et l'auditeur par des journaux gratuits et des plates-formes Internet gratuites.

Richard Aschinger est journaliste indépendant et coauteur avec Christian Campiche de l'ouvrage „Info popcorn - Enquête au cœur des médias suisses” (Eclectica) / News Fabrikanten (Europa Verlag).

Traduction: cc

Votre ligne
de télécommunication

058 221 98 04



Swisscom SA, Group Communications & Responsibility, Media Relations, 3050 Berne
Fax 058 221 81 53 – www.swisscom.ch – media@swisscom.com

L'Offshore Leaks n'est pas le Watergate

*Beaucoup de bruit pour pas grand-chose?
Annoncée à grand renfort de marketing,
la montagne de révélations dans l'affaire
de l'Offshore Leaks accouche d'une souris.*
Débat animé par Christian Campiche

Comment se porte le journalisme d'investigation?

Serena Tinari: La réponse n'est pas simple. Etant amenée à donner des cours à l'Université sur le journalisme d'investigation, je remarque toujours un grand intérêt pour cette discipline. C'est très bien, mais cet intérêt ne devrait pas être limité à l'investigation. En réalité, on ne devrait même pas séparer les deux choses. Le journalisme et l'enquête sont indissociables, quelque part. Le reste, c'est du copy-paste.

Catherine Riva: Je fais de l'investigation, mais je vis de la traduction. Ce que m'offrent les rédactions pour rémunérer l'enquête ne couvre pas le quart du temps investi... Par rapport à mon domaine, la santé, je constate que les médias lui consacrent beaucoup de pages et beaucoup d'émissions, mais en traitant les sujets de santé comme des sujets de consommation. Il manque les bonnes questions, comme le montre le dossier que j'avais préparé en son temps pour „Edito+Klartext”: les journalistes, en toute bonne foi, avaient l'impression d'avoir pris toutes les précautions pour ne pas être manipulées. Mais en épousant la rhétorique d'un fabricant de médicaments, elles étaient passées à côté de certains aspects essentiels de la maladie dont elles parlaient. On pourrait donc peut-être publier moins, mais mieux.

Viktor Parma: Il y a des ombres et lumières. Je n'ai pas résolu la question de savoir si l'investigation est une branche

du journalisme ou le journalisme tout court. Par contre il est patent que les bons journalistes existent et qu'ils ont le potentiel de faire de bonnes enquêtes. Mais on sabote leur travail en ne leur en donnant pas les moyens. Les maisons de médias ne sont pas organisées pour favoriser l'investigation, cela pour des raisons économiques. Ces mêmes causes créent aussi un égoïsme regrettable. La NZZ déteste citer le „Tages-Anzeiger” et vice-versa quand l'un ou l'autre le mériterait parce qu'il publie une information exclusive.

Serena Tinari: Parfaitement, je n'arrive pas à comprendre cette concurrence non plus. Il y a en Suisse une structure pour le journalisme d'enquête, investigativ.ch, un réseau né pour améliorer l'échange et la formation continue des journalistes d'investigation. La meilleure chose dans une enquête, c'est de pouvoir collaborer. Mais je constate une peur, surtout de la part des chefs. J'ai subi cette réaction lors de l'enquête que j'ai réalisée en collaboration avec la télévision canadienne sur le Tamiflu. Entre journalistes, nous nous sommes très bien entendus. Les problèmes sont venus des autres niveaux.

Catherine Riva: C'est aussi l'état d'esprit parmi les journalistes qu'il faut remettre en cause. On a beaucoup de copy-paste, d'informations résultant d'indiscrétions ou tirées de communiqués, et peu ou pas de travail de vérification, on évacue la pénibilité du travail de recherche. On le voit avec l'affaire Off-

shore Leaks, la quantité de données obtenue par certaines rédactions fait déjà une histoire en soi. On pense que c'est suffisant, or ce n'est pas le cas. On peut avoir des millions de données, sans que ces dernières aient la moindre pertinence.

Avez-vous des exemples concrets de frustrations?

Viktor Parma: Je déplore un manque de curiosité de la part des médias suisses

en relation avec les données de l'OCDE. En été 2012, le Conseil de l'OCDE a émis de nouveaux standards. Ceux aboutissent à des directives plus contraignantes en matière de transparence financière. La Suisse est bien sûr concernée. Bien que l'OCDE ait communiqué dans les règles de l'art, presque aucun journal suisse n'a répercuté la chose. Peu de personnes ont voulu prendre le risque de s'exprimer, en partie par manque de connaissance, en partie parce que les

communicants, en l'occurrence ceux du Département fédéral des finances, ont noyé le poisson.

Catherine Riva: La profession a une confiance dans les institutions qui est problématique. La vérité est dans la bouche du porte-parole qui incarne l'Etat, l'autorité. Quand j'ai révélé qu'il y avait des conflits d'intérêts au sein de la Commission fédérale pour les vaccinations avec les fabricants de vaccins, et que

cela avait sans doute eu des conséquences sur leurs évaluations, la plupart des journalistes ont eu le réflexe d'aller demander précisément aux membres de cette commission si ce que j'écrivais était vrai. Ces derniers ont démenti l'importance de ces conflits d'intérêts et ont été crus sur parole, sur la foi de leur autorité. Les recherches se sont arrêtées là. Pourtant, notre mission est de se poser des questions sur le bien-fondé des décisions qui ont été prises par ces autorités.



Photos Charly Rappo / arkiv.ch

Les participants au débat d'EDITO+KLARTEXT (gauche à droite): Christian Campiche, Catherine Riva, Viktor Parma, Serena Tinari.

LES PROTAGONISTES

Serena Tinari est journaliste d'investigation aux magazines de la Télévision de la Suisse italienne (RSI). Basée au Centre médias du Palais fédéral, elle est spécialisée dans les enquêtes sur la santé publique. En 2011, elle a obtenu, avec les journalistes Frédéric Zalc (CBC-Canadian Broadcasting) et Sandra Bartlett (NPR National Public Radio), le Daniel Pearl Award pour une enquête sur le Tamiflu.

Catherine Riva est journaliste indépendante, spécialisée dans les questions de santé, et traductrice. Lauréate du Prix Suva des médias 2007, elle a notamment publié, avec le Dr Jean-Pierre Spinosa, un ouvrage d'enquête sur la vaccination anti-HPV: „La piqûre de trop? Pourquoi vaccine-t-on les jeunes filles contre le cancer du col de l'utérus" (2010, Ed. Xenia).

Viktor Parma est journaliste parlementaire. Il a travaillé pour différents journaux et magazines alémaniques. Il a publié plusieurs ouvrages: „Macht-gier. Wer die Schweiz wirklich regiert" (2007), „Schurkenstaat Schweiz? – Steuerflucht: Wie sich der grösste Bankenstaat der Welt korrumpiert und andere Länder destabilisiert" (2009, avec Werner Vontobel), „Die käufliche Schweiz. Für die Rückeroberung der Demokratie durch ihre Bürger" (2011, avec Oswald Sigg).



Viktor Parma

Face au public, qui ne demanderait qu'à être informé, il y a deux niveaux: le pouvoir, qui n'a pas de prédisposition particulière à la transparence, et les médias eux-mêmes, qui pèchent par autocensure. Comment faire pour briser le mur du silence? Les journalistes doivent-ils s'en prendre à leurs hiérarchies qui sont trop complaisantes et ne relaient pas?

Serena Tinari: Le copy-paste est une maladie qui devient chronique. Pour les bureaux de presse du gouvernement, il est normal que les journalistes ne posent pas de questions. Dans le cas contraire on dira que vous êtes un provocateur et l'on vous fera comprendre à peine poliment que votre place est ailleurs. Notre responsabilité de journalistes, pas seulement celle des chefs, est directement engagée. Nous devons manifester notre solidarité avec les collègues qui refusent d'être des benî-oui-oui afin qu'ils ne soient pas désavoués par leur direction.

Catherine Riva: Le travers professionnel est de se contenter de l'adrénaline que provoque l'indiscrétion en tant que telle, et de ne pas poursuivre l'investigation. L'enquête peut provoquer une grande euphorie, mais souvent il s'agit d'un travail très solitaire et parfois ingrat. Elle peut aussi s'achever dans un cul-de-sac.

Une autre déception ou source d'inquiétude, carrément, vient du grand silence qui peut accueillir, tant au sein de la rédaction qu'à l'extérieur, une enquête ayant requis beaucoup d'efforts, et même entraîné des risques pour son auteur.

Viktor Parma: L'Offshore Leaks est-il un modèle qui permettrait de surmonter ce genre de difficulté? Je n'en sais rien mais le fait est, je le répète, que le métier de l'investigation est saboté par la com'. J'ai commencé dans le métier en 1971 à l'Agence télégraphique suisse où j'ai participé, cinq ans plus tard, à la création d'une cellule d'enquête avec notamment Roger de Diesbach. En ce temps-là, il y avait très peu de directeurs de la communication dans l'administration fédérale et dans le secteur privé. Aujourd'hui c'est devenu une industrie gigantesque qui emploie des centaines voire des milliers de professionnels des relations publiques, des gens très bien payés pour manipuler les médias, notamment aux étages supérieurs des rédactions.



Serena Tinari

Serena Tinari: Je l'ai dit, il m'arrive de donner des cours à des jeunes qui souhaitent devenir journalistes. Eh bien la plupart de mes étudiants ont abouti dans la com'. J'essaie de les en dissuader mais mon travail est ingrat car j'ai de la peine à faire passer un message à une génération pour qui le revenu compte davantage que

la ténacité dans l'enquête. Le résultat, ce sont en effet ces intermédiaires dans les entreprises qui vous empêchent de poser des questions normalement et reproduisent le mode de communication soviétique avant la chute du mur de Berlin.



Catherine Riva

Catherine Riva: Récemment, une nouvelle extrêmement importante pour le domaine de la santé est tombée: il s'agit du raccourcissement des procédures d'homologation des médicaments. Les conséquences seront probablement assez graves. Pourtant, tous les journaux ont repris tel quel le communiqué du Département fédéral de l'intérieur, qui parlait d'un accord favorable avec Interpharma. Ne pas se poser de questions et reprendre telles quelles ce genre d'affirmations, ce n'est pas un travail de journaliste.

Serena Tinari: Oui, on a été jusqu'à présenter l'information comme une victoire de la Confédération...

Wikileaks, Offshore Leaks: ces phénomènes qui tombent du ciel présentent-ils un progrès pour l'investigation ou au contraire un danger dans le sens d'une nouvelle manipulation? On ne sait pas qui distille les informations ni pourquoi les documents sont distribués à tel média plutôt qu'à tel autre...

Viktor Parma: On peut trouver problématique l'aspect de la trahison que comporte la démarche par rapport aux personnes ou aux institutions mises en cause. Le doute s'insinue que toute cette opération ne soit qu'une vaste manipulation au service des entités fiscales des Etats. Dans le cas particulier, se sont des journalistes professionnels qui ont fait le travail, ils ne se sont pas laissés manipuler. Reste que les résultats n'ont pas encore été à la hauteur des espoirs suscités par les gens du marketing.

Catherine Riva: Quel est l'intérêt public? Pourquoi sort-on maintenant cette affaire, alors que celle-ci n'en est qu'à ses débuts, apparemment? Il me semble que quand on fait une recherche, on ne la publie que quand elle est terminée, bétonnée. Je m'interroge aussi quant à la qualité des données et au traitement en amont: les données ont-elles été filtrées au préalable? Même si je ne suis pas spécialiste du domaine, il me paraît également assez naïf de poser comme équivalents l'offshore et la criminalité. C'est plus compliqué. Depuis que cette affaire est sortie, je constate qu'il y a beaucoup de pressions sur les paradis fiscaux des îles britanniques, mais je ne vois rien sur ceux des Etats-Unis. On parle du secret bancaire en Suisse et au Luxembourg, alors que l'offshore n'est pas le secret bancaire. Bref un cumul de circonstances très suspect. J'ai l'impression que les journalistes ont été un peu dépassés.

Serena Tinari: Comme membre du consortium d'investigation basé à Washington grâce auquel l'affaire a éclaté, j'ai été invitée à participer à l'Offshore Leaks. Si j'ai refusé pour des motifs d'intérêt personnel, je reste très honorée car ce consortium a achevé par le passé des projets remarquables. Mais j'ai l'impression que le copy-taste a aussi joué un rôle ici car tous les médias de la Terre ont fait des titres sur la base du communiqué diffusé à Washington, avant même la publication des enquêtes. Tout le monde attendait le superscoop.

Viktor Parma: Faisons la comparaison avec le Watergate. Lorsque l'affaire a éclaté, il y a eu une longue phase de délibérations et d'enquêtes parlementaires

avant que le travail d'investigation ne soit reconnu à sa juste valeur. Aujourd'hui on a l'impression d'un big bang médiatique, on met la charrue avant les bœufs.

On a l'impression d'une mise en scène parfaitement orchestrée. Frappante est l'annonce du scoop ainsi que la simultanéité de parution dans les titres désignés. D'habitude on ne prévient pas de l'imminence d'un tel genre de publication.

Serena Tinari: Mais là je trouve dommage, justement. La stratégie du Consortium, sa niche et sa force, c'est de mettre ensemble des journalistes de plusieurs pays à partir du „back-office" de Washington. On est 160 membres, parfois plus, selon les projets. Une publication coordonnée peut donner beaucoup d'avantages à un journalisme d'enquête. Par contre on peut se poser des questions, en effet, sur le choix des titres qui ont publié l'Offshore Leaks. Pourquoi deux en Suisse et pas d'autres? Se pose ici la question de la compétence des titres désignés mais je pense qu'à Washington on n'a pas les moyens de le déterminer. Je me demande aussi pourquoi, alors qu'a été publiée une jolie carte des communes où habitent les personnes qui auraient des trusts dans les paradis fiscaux, on n'a pas donné la possibilité d'en savoir plus sur le Tessin. C'est dommage.

Viktor Parma: On a affaire à une branche particulière qui est la finance globale. La précipitation avec laquelle on a lancé l'Offshore Leaks n'est pas compatible avec la prudence dans laquelle baigne ce monde que je connais bien pour le côtoyer, en tant que journaliste parlementaire, depuis plus de 40 ans. Dans ce milieu, les informations ne s'obtiennent pas toujours au lance-roquettes mais souvent aussi autour d'une table et d'une bonne bière.

L'intérêt public a été évoqué tout à l'heure. Les journalistes de la cellule d'enquête qui a sorti l'Offshore Leaks en Suisse (lire l'encadré) l'invoquent en faisant remarquer que les entités fiscales ne restent pas les bras croisés face aux révélations. Ce faisant, ils

créent un malaise car on peut se demander si le rôle du journaliste est véritablement de travailler main dans la main avec les pouvoirs publics. L'intérêt public est-il suffisant pour justifier la méthode d'investigation promue par l'Offshore Leaks?

Catherine Riva: Je ressens la même gêne. On peut investiguer sur tout ce que l'on veut mais l'intérêt public dans l'affaire de l'Offshore Leaks est à peu près nul, sur la base de ce qui a été publié à ce jour. Je conçois que les documents publiés intéressent des ONG et le fisc, mais les journalistes ne sont pas des représentants d'ONG ou du fisc. Ce n'est pas la même chose de dire „il y a des malversations et je les révèle” et de dire „j'aide le fisc à enquêter”. Il y a une confusion de définition aussi bien quant à l'objet que quant à la démarche. Cette affaire pose elle aussi le problème du rapport entre le journalisme et les institutions.

Serena Tinari: Gerard Ryle, le directeur du Consortium, a expliqué qu'il ne s'agissait pas de donner ces données aux autorités fiscales. Le mot d'ordre était très clair. Ce qui est arrivé est assez mystérieux car on ne comprend pas comment l'autorité fiscale bernoise a pu récupérer les données sur le web.

Catherine Riva: Par contre là où je suis moins d'accord avec Viktor Parma, c'est sur la méthode d'approche: on prend une bière et on discute. Il faut être très prudent, car la proximité, c'est la porte ouverte aux conflits d'intérêts et aux erreurs de jugement. Même si on a beaucoup de bouteille, on met en danger sa capacité de discernement. On est influencé à partir d'un degré que l'on ne soupçonnerait pas. Cela exige

beaucoup d'énergie et un énorme effort de distanciation, mais il faudrait trouver d'autres moyens pour avoir accès à cette information-là.

Viktor Parma: Mais, dans ce cas, comment avoir accès aux informations privilégiées? On doit parler aux preneurs de décision! Cela dit, il est clair que l'on doit rester absolument dans son rôle de journaliste.

Serena Tinari: Le sujet des sources confidentielles est très pertinent. Ce sont des personnes qui ne peuvent pas s'exprimer officiellement mais sont là pour aider le journaliste. Cela n'empêche pas la petite bière, mais il faut se poser en continu la question. On aura beaucoup de peine à garder son objectivité par rapport à un interlocuteur que l'on côtoie de manière familière. Pas plus tard qu'hier la porte-parole d'un office fédéral a cherché le tutoiement avec moi après avoir pratiqué une information à la soviétique. J'ai de la difficulté avec cela.

Viktor Parma: La Déclaration des devoirs et des droits définit les règles. A partir de là, c'est au journaliste d'évaluer jusqu'où il peut aller sans violer ces principes. En ma qualité de journaliste parlementaire, cela a été constamment ma pratique. L'important est l'information, pas la personne.

Catherine Riva: L'information arrive toujours dans un champ de tensions. Il faut donc toujours se demander: pourquoi cette information arrive-telle maintenant? Pourquoi me la donne-t-on à moi? Qu'est-ce qu'on attend de moi en contrepartie? Toutes les relations humaines fonctionnent de cette manière. Des journalistes très chevronnés, qui sont des pointures dans leur domaine, tombent dans le piège, pourquoi pas moi? On peut se mettre trop

facilement en situation de conflit d'intérêts.

Viktor Parma: Oui, on peut être un débutant même après 40 ans de métier...

L'intuition est un facteur à ne pas sous-estimer. Une enquête n'a pas besoin d'une information soi-disant privilégiée pour démarrer.

Serena Tinari: J'aimerais tellement pouvoir dire aux étudiants que je suis neutre, mais l'objectivité n'existe pas. Pour revenir à la fameuse bière, tout dépend de la manière de la consommer. En ce qui me concerne, je constate que cette proximité n'a jamais abouti à un résultat positif. Cela m'est arrivé une seule fois et finalement l'attachée de presse a été tentée de trouver un arrangement avec moi comme si j'avais trahi. Je n'ai pas trahi. J'ai fait mon travail. Mais cela, c'est démodé, paraît-il...

Viktor Parma: Un cas concret. Nestlé organise chaque année sa conférence à Rive-Reine, j'ai écrit un livre à ce sujet. La source n'était pas le verre de bière. Je trouve grotesque que cela puisse l'être. J'ai pris un café avec Doris Leuthard quand elle n'était pas encore conseillère fédérale. Elle m'a dit qu'elle trouvait Rive-Reine une initiative intéressante. J'ai fait des recherches à la Tour-de-Peilz. Je suis arrivé à une conclusion après des cafés avec plusieurs acteurs du Palais fédéral...

Catherine Riva: Oui mais là, tu ne t'es pas contenté de publier une indiscretion, tu as mené une véritable enquête. C'est cette partie-là du travail qui manque trop souvent.

Débat réalisé en français et en allemand dans les locaux de Weblaw AG à Berne le 6 mai 2013.

De la fuite dans les idées

Les „leaks” (terme signifiant la „fuite” d'eau, et plutôt ces temps-ci la „fuite” de données confidentielles) dont se régalaient les sites Internet Offshore Leaks ou Wikileaks, voilà quelque chose de bien intéressant. Et de très éclairant. Non seulement grâce aux informations que ces processus apportent au citoyen lecteur ou téléspectateur de base, mais aussi par ce que ces processus révèlent des fonctionnements d'une part au cœur de nos démocraties, et de l'autre au sein de la presse.

Bunkers. Voyons d'abord les fonctionnements démocratiques. L'apparition puis l'épanouissement d'Offshore Leaks ou Wikileaks signalent en effet à quel point les démocraties modernes sont devenues des bunkers verrouillés. Bien sûr, la discrétion des échanges nécessaires au bon ordre mondial, notamment des conversations diplomatiques, s'impose fréquemment. Or le matériau publié par d'Offshore Leaks ou Wikileaks ne semble pas de cette nature.

Sa publication n'attente pas aux dispositifs d'entraide ou de paix sur la planète. Elle surligne plutôt ce qui devrait être pressenti voire connu: la permanence du fantasme impérialiste animant les Etats-Unis, l'existence de bavures meurtrières accomplies par ce pays en divers lieux du monde, la rusticité de dirigeants politiques crûment portraiturés, ou le prodigieux réseau mondial du profitariat néolibéral le plus malin sinon véreux.

„Dire vrai”. Autrement dit les démarches d'Offshore Leaks et de Wikileaks ont pour effet principal de restaurer, sur la scène puissamment cryptée des échanges internationaux de toute espèce, un peu du „dire vrai” placé sous scellés par le système en vigueur. Il en résulte, pour chaque citoyen du monde, un bénéfice de conscience certain. De quoi s'amuser quand on se rappelle l'ancienne secrétaire d'Etat Hillary Clinton estimer voici quelques semestres que Wikileaks faisait „courir des risques aux gens du monde entier sollicitant les Etats-Unis pour les aider à former un gouvernement transparent”...

La tristesse provient évidemment du fait que cette énorme et salutaire opération de mise en lumière soit beaucoup plus relayée que produite par la presse au sens classique du terme. Cette presse dont les protocoles d'investigation, les empêchements d'ordre économique et sans doute les ancrages idéologiques sont tels qu'ils l'ont désormais rendue nettement moins performante qu'un escadron de pirates informatiques un tant soit peu politisés. C'est la morale de l'histoire.



Christophe Gallaz
est journaliste, essayiste et écrivain.

Par Médiateur

Novlangue. Serge Reymond, directeur général de Tamedia pour la Suisse romande, aurait expliqué, devant une dizaine de journalistes, qu'on ne parlait désormais plus de quinze pour cent de rentabilité, mais uniquement de dix-huit millions de francs d'économies. Selon le „Courrier”, Serge Reymond aurait eu une image épatante pour vulgariser le novlangue tamédien: si quelqu'un veut perdre du poids, „il le dira en parlant de kilos, plutôt que de pour-cent de son indice de masse corporelle”. Il est vrai que les collaborateurs, en ces temps de crise, ne pèsent pas très lourd dans la balance.

Mal-aimés. Selon l'entreprise américaine CareerCast, le métier de journaliste ne figure plus parmi les dix, ni même parmi les cent professions les plus attractives. Il aboutit à une minable deux-centième place, juste derrière le métier de bûcheron. David Sieber, rédacteur en chef de la „Südostschweiz” et blogueur hors pair, en prend acte et s' imagine déjà bûcheron: à la place du clavier, il manierait avec autant de plaisir la scie, et au lieu de s'attaquer à des politiques tordus il préférerait abattre des arbres pourris. Mais, cher confrère, si tous les journalistes du monde devenaient bûcherons, il n'y aurait bientôt plus d'arbres - ni de journaux!

Antisémitisme. Bien mais peut mieux faire! Tel est, en substance, le message que la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) adresse aux médias romands dans son „Rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande” pour l'année 2012. „Les rédactions ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites par le biais de courriers de lecteurs ou de commentaires sur Internet et ont pris un certain nombre de mesures pour y remédier. Nous ne pouvons que saluer cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer „entre les filets” de la modération”, regrette la CICAD.

Allemagne. La situation des médias n'est pas plus enviable en Allemagne qu'en Suisse s'il faut en croire le magazine „Journalist”. Ce pendant allemand d' „Edito+ Klartext” relève que l'Allemagne a connu l'an dernier la plus grande vague de licenciements depuis la guerre. Des centaines de journalistes se sont retrouvés à la rue du jour au lendemain.

Quarantaine. Dans le „Matin” du 22 avril 2013, Fathi Derder se livre à une confession. Après 20 ans de journalisme, il se trouvait „un vieux con”. C'est donc pour contrer la crise de la quarantaine qu'il s'est lancé dans la politique. Du coup, „je suis devenu plus jeune”, parade l' élu radical dans le quotidien. Ses collègues au parlement sont avertis. Ils devront attendre que Derder devienne sexagénaire pour le voir retester sa longévité, cette fois dans la culture des hortensias.

Sous-marin. Le quotidien „24 Heures” observe avec délectation les évolutions des sous-marins de poche russes Mir dans le Léman. Il consacre aussi de longues colonnes laudatives aux poignées de main entre le président de l'EPFL, Patrick Aebischer, et l'industriel le plus fortuné de Russie. Le journal aurait tort de s'en priver car il a sous la main l'expert de toutes les Russies, le directeur éditorial de Tamedia en personne, Eric Hoesli. Un journaliste dont les commentaires s'éclairent à la lumière des généreuses initiatives du président du groupe pharmaceutique Ferring, sponsor du programme Mir et accessoirement consul honoraire de Russie à Lausanne, Frederik Paulsen.



Serge Reymond
mesure en kilos.
(en haut)
Fathi Derder n'est plus „un vieux con”.



Eric Hoesli, consultant de choc.





Abonnez-vous à EDITO+KLARTEXT!

Réservez dès maintenant le prochain **EDITO+KLARTEXT** grâce à un abonnement annuel de 65 francs. www.edito-online.ch/abonnementsabo@edito-online.ch

Transparence, la Suisse avance, mais lentement

La Confédération n'a toujours pas intégré le principe de transparence dans ses mœurs. Propos recueillis par Gilles Labarthe/DATAS



Photo Reto Schärter

Martin Stoll: „Il subsiste en Suisse de grands problèmes.”

Se calant avec retard sur d'autres initiatives prises au niveau européen, la Confédération helvétique s'est dotée le 17 décembre 2004 d'une loi sur le principe de la transparence dans l'administration. Cette Loi sur la transparence – LTrans – est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2006. Utile pour le travail de recherches d'information des journalistes? „Oui, mais...” Les entraves restent multiples, explique Martin Stoll, journaliste d'investigation à la „SonntagsZeitung” et président de Öffentlichkeitsgesetz.ch (Loitransparenz.ch).

Martin Stoll, du point de vue du journalisme d'investigation, en quoi l'accès aux informations auprès de l'administration fédérale reste selon vous différent de ce qui est possible aujourd'hui dans d'autres pays européens?

Martin Stoll: Il est toujours difficile de faire des comparaisons avec les pays voisins. Mais je vais donner un exemple: à l'occasion d'une conférence internationale sur le sujet de la transparence, j'ai entendu le témoignage d'un collègue journaliste norvégien. Pour son travail d'investigation, il envoie à l'administration de son pays une centaine de demandes d'informations... par semaine! Mieux: ses demandes sont générées de manière automatique, grâce à une base de données en ligne, l'Electronic Public Records-OEP. En Suisse, on est loin du compte. Dans un sens, chaque demande d'information effectuée en invoquant la LTrans ressemble encore à une bataille entre journalistes et autorités, qui esquivent l'obligation de transparence pourtant prévue par la loi. Il est difficile de travail-

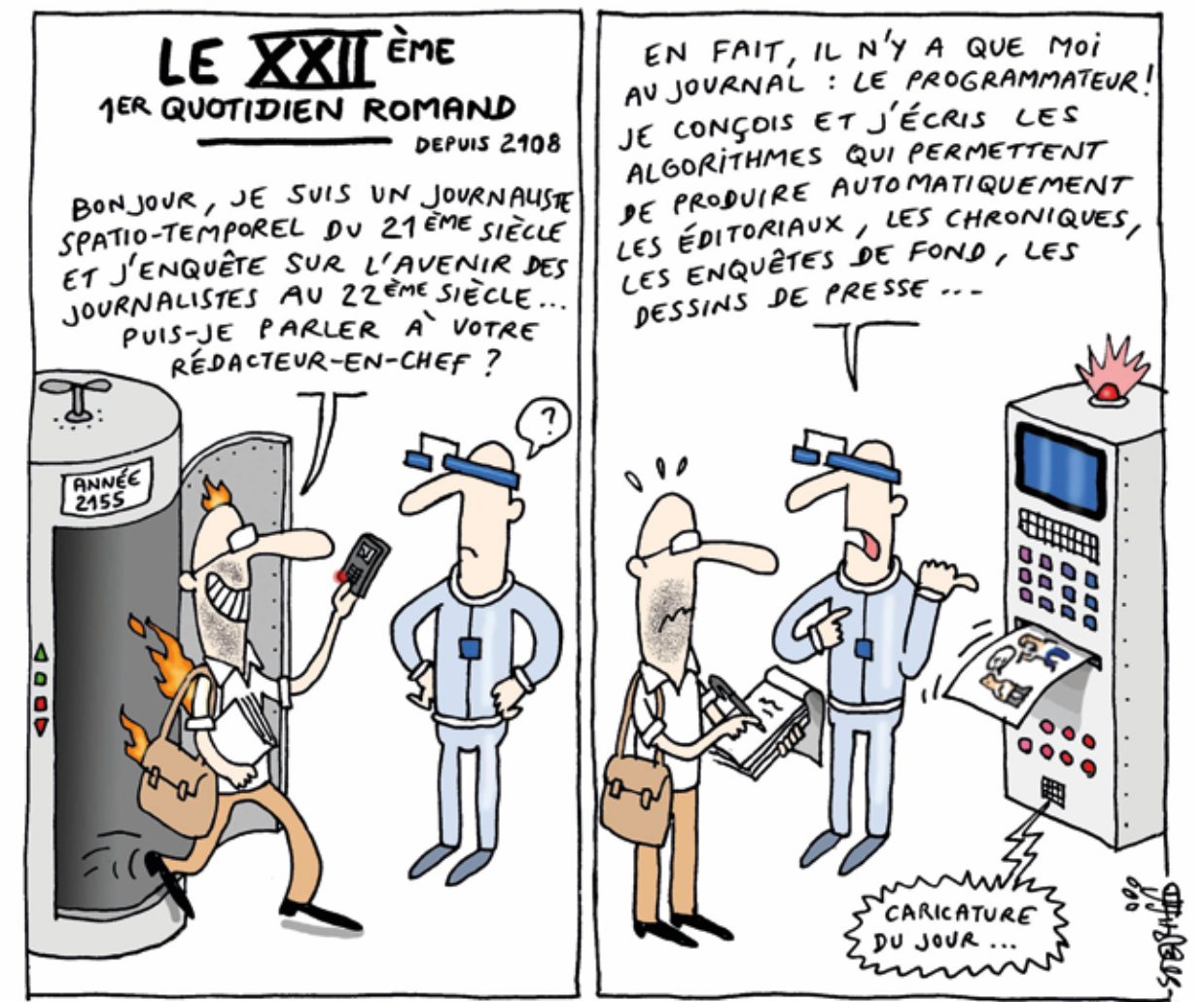
ler dans un tel contexte. Former la Confédération au principe de transparence reste un grand défi.

Le site Öffentlichkeitsgesetz.ch a été lancé en été 2011 (janvier 2012 pour la version française Loitransparenz.ch). Il propose une marche à suivre très claire pour effectuer les demandes d'accès aux informations. Il répertorie aussi certains documents obtenus auprès de l'administration fédérale. Quel bilan en tirez-vous?

Le site est en effet conçu pour aider et conseiller nos confrères dans leurs démarches, faciliter leur travail au quotidien. Il y a eu une très nette hausse des demandes effectuées par des journalistes depuis ce lancement. De 239 demandes de consultation en 2010, les requêtes sont passées à 466 en 2011; nous attendons encore le décompte pour 2012. Mais au niveau national, cela reste moindre en regard d'un pays comme la Norvège (ndlr: 156 860 requêtes de documents via le registre électronique en 2011). Avant, en Suisse, il n'y avait presque rien: peu de demandes d'accès aux informations gouvernementales en général, pour certains services, aucune requête, et des fonctionnaires qui ne savaient pas comment réagir. Depuis, nous intervenons dans le domaine de la formation des journalistes concernant les lois sur l'information, mais aussi auprès de la Confédération, pour rendre les responsables plus attentifs.

Attentifs à quels problèmes?

En principe, cette loi permet d'avoir accès à une masse de documents qui se révèlent très utiles pour mener un travail d'enquête. Cela peut être sur des sujets ordinaires, comme les millions accordés chaque année au titre de subventions aux agriculteurs, le coût de construction des casernes et installations militaires. Tout l'enjeu est de comprendre comment utiliser la LTrans pour obliger les autorités à fournir les rapports en question. Il subsiste en Suisse de grands problèmes. D'un côté les autorités entendent promouvoir la transparence. De l'autre, elles entravent le processus. Notamment, en imposant des „frais de dossier” de plusieurs centaines de francs pour toute transmission d'informations. La somme à déboursier peut vite s'avérer dissuasive. Surtout pour les free-lances. Un exemple: Thomas Angeli du „Beobachter” a demandé des documents concernant des négociations entre l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (ndlr: IFSN, autorité de surveillance de la Confédération dans le domaine de l'énergie nucléaire) et le groupe



BKW FMB Energie SA. Après plusieurs manœuvres de blocage et des mois d'attente, l'IFSN a fixé son prix: 8800 francs! C'est prohibitif. Il faudrait exiger la gratuité: c'est de cette manière que devrait être comprise et appliquée la LTrans, en tenant compte des besoins particuliers des médias, comme l'a d'ailleurs précisé un message du Conseil fédéral accompagnant cette loi. Parmi ces besoins, il y a aussi des délais raisonnables pour l'obtention des informations. Or, ces délais sont trop longs: plus de trente jours, voire des mois en cas de recours...

Sur un autre sujet, celui de Fukushima et de la sécurité des installations nucléaires en Suisse, Thomas Angeli a aussi reçu de l'Office fédéral de l'énergie des documents à moitié caviardés... Le droit au secret est en outre appliqué par l'administration dans certains cas bien définis, notamment pour des questions relevant de la sécurité intérieure, de la politique étrangère, d'instructions judiciaires en cours ou de secrets d'affaires...

La LTrans prévoit quantité d'exceptions, c'est juste. Elles sont mentionnées dans les articles 7 et 8 de la loi. Cela se justifie dans certains cas, et je peux le comprendre. Le problème est que les autorités font une interprétation trop large de ces exceptions. La Banque nationale suisse, la FINMA (ndlr: autorité fédérale de surveillance des marchés financiers), le Parlement fédéral... se sont ainsi mis à l'abri de la LTrans. Le Service de renseignement de la Confédération cherche lui aussi à s'en dégager, par le biais d'une nouvelle loi. Ces limites sont mouvantes et sans cesse adaptées par la procédure de conciliation gérée par le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence. En tant que journalistes,

nous devons obtenir une application correcte de la LTrans, veiller à ce qu'elle ne soit pas dévoyée, améliorer sa mise en pratique. Nous le faisons en analysant les précédents et en tenant une jurisprudence, pour cerner ce qui est possible avec la LTrans – et ce qui ne l'est pas.

Comment réagir en cas de refus?

Avant toute chose, mon conseil serait de prendre contact avec les services fédéraux concernés, pour leur expliquer l'objet de votre demande, définir et localiser les documents en question, discuter avec eux. Puis, s'ils refusent d'entrer en matière, argumenter en évoquant la LTrans. Les autorités sont alors tenues de vous justifier les exceptions. Si ces justifications semblent infondées, il y a toujours la possibilité de porter le cas devant le Tribunal administratif fédéral (ndlr: TAF) à Saint-Gall – avec le risque que cela représente une perte de temps et d'argent. C'est toutefois ce que la „SonntagsZeitung” a fait en vue d'obtenir la publication de procès-verbaux de la Commission AVS-AI, ce que l'Office fédéral des assurances sociales nous avait refusé. Le TAF a récemment décidé de soutenir notre plainte. On peut aussi faire une demande en médiation à l'office de conciliation, auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Hanspeter Thür. La procédure est gratuite, mais prend beaucoup de temps...

Gilles Labarthe est journaliste indépendant, écrivain et formateur, cofondateur de l'agence de presse DATAS.

„La SSR doit être un acteur fort”

Doris Leuthard ne voit aucune raison d'intervenir pour améliorer l'essor des chaînes privées. La cheffe du Département fédéral de la communication ne veut pas affaiblir le service public. Propos recueillis par Philipp Cueni et Bettina Buesser.

EDITO+KLARTEXT: La politique des médias est une affaire sensible, souvent émotionnelle. Il vous incombait de prendre des décisions concernant le litige entre les éditeurs et la SSR sur les offres online de la SSR. Les éditeurs sont déçus, puisque vous n'êtes pas allée au-devant de leurs désirs autant qu'ils le souhaitent. Pourquoi?
Doris Leuthard: Nous avons trouvé une solution qui correspond aux besoins de notre temps. L'importance d'Internet est beaucoup plus grande aujourd'hui qu'il y a dix ans, les modes de consommation, en conséquence, ont changé, et avec cela aussi le positionnement de la SSR. Nous n'avons pas touché au domaine de la publicité et avons ainsi respecté les intérêts économiques des éditeurs. Dans le domaine de l'offre éditoriale, il était par contre inutile de garder les restrictions actuelles pour la SSR.

Vous ne partagez donc pas l'avis que plus la SSR est limitée, mieux c'est pour la presse?

Assurer une bonne qualité dans tous les domaines coûte cher. C'est pourquoi il est utile de coopérer. La SSR, par exemple, a des archives audiovisuelles précieuses, que les plate-formes web des éditeurs pourraient utiliser. Il y des coopérations possibles dans le domaine de l'organisation et du financement. Lors de nos entretiens, j'ai senti une grande ouverture concernant les coopérations. C'est dû, en partie, aux pressions des coûts. Mais tout le monde est conscient de que le marché suisse est petit et qu'il faut se serrer les coudes pour résister à la pression extérieure.

La Suisse, aujourd'hui, a-t-elle encore besoin de la SSR telle qu'elle est?

Oui, absolument. La Suisse est un pays avec quatre régions linguistiques, elle a besoin de cette cohésion qu'assure la SSR. Une répartition des tâches de la SSR affaiblirait le concept de service public.

Photo Marco Zanoni



Doris Leuthard: „Affaiblir la SSR ne servirait qu'à ouvrir encore plus les portes aux acteurs étrangers.”

Nous avons besoin d'un acteur fort, capable de résister aux programmes venant de l'étranger. La Confédération a intérêt à sauvegarder une information neutre, objective et multiculturelle. Dans une perspective politique démocratique, elle devrait conserver l'idée de cohésion nationale qui est aussi à la base de la SSR. Les quote-parts de la redevance expriment cette idée au niveau régional.

Que pensez-vous de l'idée d'améliorer les conditions cadres pour permettre l'essor d'une chaîne privée audiovisuelle à l'échelon de la région linguistique?

Le marché est trop petit. Dans le paysage des radios privées, il y a une énorme diversité, et le DAB (ndlr: diffusion numérique) résout le problème des fréquences qui manquent. La situation des télévisions privées est plus difficile, pour des raisons financières, mais la concurrence joue. Je ne vois aucune raison d'intervenir. Affaiblir la SSR ne servirait qu'à ouvrir encore plus les portes aux acteurs étrangers.

Vous venez de parler des changements technologiques importants pour notre époque. La nouvelle commission des médias peut-elle aider à anticiper des problèmes?
Oui. Le monde des médias évolue de manière rapide et soutenue. Nous avons besoin d'observateurs qui sont à même de faire des recommandations au Conseil fédéral, par exemple en ce qui concerne le service public et les conséquences de l'évolution des médias pour l'Etat. J'attends de cette commission un regard de l'extérieur.

Les membres de cette commission, ne sont-ils pas un peu toujours les mêmes?
Non, le Conseil fédéral a fait attention à assurer une base large à cette commission.

Le dernier grand débat sur les médias aux Chambres avait comme objet l'aide à la presse et le postulat Hans-Jürg Fehr. Des études commandées par l'Ofcom en 2010 mettent en évidence des problèmes concernant le rôle des médias dans une formation démocratique de l'opinion. Des problèmes de diversité, de pertinence et de qualité. Est-ce que la situation, depuis, s'est plutôt améliorée ou aggravée ?
Elle s'est accentuée. La position de monopole de certaines maisons d'édition ou la fusion entre rédactions papier et online accentuent le danger d'une information unique. Ceci pourrait créer pour notre pays aux quatre langues et aux 26 cantons un problème de qualité, menacer notre démocratie directe. C'est pourquoi nous nous entretenons avec les rédacteurs en chef et les éditeurs. Nous faisons appel à leur responsabilité politique et citoyenne.

Les gouvernements cantonaux de Vaud et de Genève ont exprimé leur préoccupation pour le paysage médiatique de Suisse romande, suite à l'annonce du plan d'économie de Tamedia. Est-ce que vous les comprenez?
Oui. Tous les échelons de l'Etat sont intéressés à garantir la diversité des médias. En la voyant en danger, un gouvernement cantonal, par exemple, a raison de dire clairement : «attention, cela nous inquiète». Cette intervention contribue certainement à sensibiliser Tamedia, le groupe se voit ainsi quasiment sous observation du canton, de la politique et de la population.

En parlant de qualité, il faut aussi parler de formation. La volonté de promouvoir la formation est un dénominateur commun à la branche et à la politique. Pourquoi ne pas encourager la formation dès à présent?
En Suisse, ce n'est pas l'Etat, ce sont les organisations professionnelles qui définissent le contenu de la formation. Dans le journalisme aussi, c'est à la branche que la formation revient. En Suisse romande, elle est ancrée dans les conventions collectives, ce que

nous saluons. Il serait bon d'avoir la même situation en Suisse alémanique. En partant de là, l'Etat peut soutenir la formation d'un point de vue financier ou logistique.

Vous pourriez forcer la branche à être heureuse.
Non, je ne peux forcer personne à être heureux. Mais je défends ces idées dans mes entretiens.

En Suisse alémanique, il n'y a plus de CCT dans le journalisme, à part chez la SSR. Trouvez-vous bon qu'il y ait une CCT en Suisse romande?
Oui.

Lors du congrès des éditeurs en 2011 vous disiez que la qualité pourrait être améliorée par le biais de salaires convenables. Selon vous, les conditions de travail de la branche ne sont pas assez bonnes?
En parlant à des journalistes, nous entendons toujours qu'un grand effort de flexibilité pour le temps de travail leur est demandé. Qu'il n'est pas facile de concilier le travail avec la vie de famille et le temps libre. Et ce qui est sûr: la rémunération n'a pas augmenté.

Est-ce que vous ne pourriez pas faire plus que le rappeler à la branche?
Non, il est du ressort des partenaires sociaux de régler ces questions. Je trouve que c'est juste comme cela. Je ne peux pas juger pourquoi, en Suisse alémanique, il est si difficile de conclure une CCT. Peut-être que les deux parties devraient faire des efforts supplémentaires pour se rapprocher.

Revenons à l'aide à la presse. Vous avez l'intention de présenter un rapport, et peut-être des mesures d'ici deux ans. Mais la forme actuelle de l'aide à la presse, l'aide indirecte, est supprimée dès à présent.
Le Parlement demande des économies au Conseil fédéral. Il faut des efforts dans chaque domaine.

Il n'y aura plus d'aide à la presse?
Le Conseil fédéral est censé faire des propositions d'économies. Ensuite c'est au Parlement de décider. Il se peut que le Parlement ne voie pas d'alternative à la subvention des tarifs postaux.

Serait-ce imaginable de donner une définition plus large de service public et d'aider plus généralement tous les médias qui contribuent aux efforts de la formation démocratique des opinions?
Je soutiens pleinement cette idée. L'évolution technique fait que les mondes de l'information se mélangent, de sorte que les maisons d'éditions se positionneront et évolueront dans ce sens. J'attends de la discussion autour de la définition de service public, et, soit dit en passant, de la commission des médias, des recommandations à moyen et à long terme: que faut-il faire, où faut-il intervenir?

Interview réalisée à Berne le 17 mai 2013.
Traduction: HB

Renseignez-vous avant de comparer des pommes bio avec des poires bio!

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions autour du bio.
Tél. 061 204 66 66, e-mail bio@bio-suisse.ch
ou www.bio-suisse.ch



Bourgeon Bio. Le goût du vrai. BIOSUISSE

Que ce soit un «Early Bird» ou un «Last Minute» –
nous sommes toujours là pour vous!

Service de presse Hotelplan Suisse
Sägereistrasse 20, 8152 Glattbrugg, tél. 043 211 83 48
prisca.huguenin@hotelplan.com, www.hotelplan-suisse.ch



SRG SSR

FAIRNESS
INDÉPENDANCE

GLAUBWÜRDIGKEIT
CREATIVITÀ
DIVERSITÄT

RSI RTR RTS SRF

Prévention, Assurance, Réadaptation

L'information assurée

suva

Mieux qu'une assurance

Suva
Communication d'entreprise
medias@suva.ch, www.suva.ch

Tel. 026 350 37 82
Fax 026 350 36 23

Les cancrs et le bon élève

*Le huis clos médiatique est pratique relativement courante dans les cantons romands.
Une exception à saluer: le Jura. Par Philippe Chopard*

Cacher des informations à la presse reste encore la meilleure façon pour les collectivités publiques de se faire une mauvaise réputation. A l'exception notable du canton de Jura, champion de la transparence, les autorités politiques cantonales et communales romandes éprouvent cependant le besoin de débattre parfois en toute confidentialité.

A force de prévoir des exceptions à la transparence de leurs débats, les autorités cantonales et communales risquent de se prendre les pieds dans le tapis. Prenant les journalistes comme de simples secrétaires de leurs délibérations, elles prennent la responsabilité de fermer leurs assemblées à la presse et au public, occasionnant colère et frustration. Ainsi la commune neuchâteloise de Saint-Blaise a-t-elle prononcé à fin mars dernier un huis clos pour débattre, au sein de son législatif, des suites politiques de l'escroquerie dont elle a été la victime de la part de son ancien administrateur.

La mesure de huis clos reste exceptionnelle, mais finalement assez tentante dans des petites collectivités soucieuses de laver leur linge sale dans l'intimité. Dans le canton de Neuchâtel, outre Saint-Blaise, la commune des Hauts-Geneveys a aussi eu recours à la confidentialité par le passé, alors que le contenu des délibérations était parfaitement connu de la presse régionale. La volonté de cacher des informations au public a supplanté la responsabilité assumée par les élus communaux.

Neuchâtel dispose depuis six ans d'une législation imposant le principe de transparence dans toutes les activités de l'Etat. Dans le cas de Saint-Blaise, le Service cantonal neuchâtelois des communes doit connaître les motivations de la décision de fermer temporairement les débats au public. La presse régionale n'est pas en reste. „Je veux pouvoir consulter le procès-verbal de cette séance”, indique Florence Veya, responsable du locale de „L'Express”. „C'est une affaire complètement ridicule”, poursuit-elle. La presse a largement suivi le pro-



Photo Keystone

Bernard Rappaz: le recours du chanvrier valaisan a été débattu à huis clos.

cès de l'administrateur et du président de commune, en toute liberté. Cependant, il faut dans ce cas qu'il y ait plainte pour déclencher une procédure de contestation du huis clos prononcé. Les préposés cantonaux à la protection des données et à la transparence ne peuvent pas agir non plus comme plaignants.

„Ordre public”. Neuchâtel vient d'adapter sa législation concernant la transparence des activités de l'Etat en prévoyant le recours au huis clos partiel. Les médias peuvent être autorisés à rester dans la salle „pour autant qu'ils ne troublent pas l'ordre public”. Ce qui avait pu être appliqué il y a quelques années à la commune de Boudevilliers, confrontée à une délicate affaire d'héritage.

Dans un canton comme le Jura, très avant-gardiste à ce sujet, une telle attitude serait totalement contraire à la législation. Le Parlement jurassien et les communes du canton, par analogie, ne prévoient pas de huis clos dans leurs textes législatifs. „Tout au plus les questions relatives aux grâces judiciaires peuvent donner lieu à des restrictions d'information publique” explique le secrétaire du Parlement jurassien Jean-Baptiste Maître. „Les dossiers qui aboutissent en plénum sont alors édulcorés pour res-

pecter à la fois la sphère privée et l'intérêt de la communauté.” Le Jura se distingue aussi en Suisse romande en étant le seul canton à avoir inscrit la déontologie journalistique dans sa législation sur l'information. Avec, comme condition, la possibilité de retirer l'accréditation d'un journaliste ayant fauté. Ce qui n'est jamais arrivé... La démocratie prime sur toute autre considération dans le Jura.

Les huis clos existent dans les autres cantons romands. Le Grand Conseil valaisan a recouru à cette mesure en 2010, pour se prononcer sur une demande en grâce du chanvrier Bernard Rappaz, qu'il a rejetée. Il a toutefois communiqué publiquement sa décision aux médias. Un semblable cas de grâce a aussi été observé en 2012 au sein du Parlement fribourgeois. De même qu'à Genève.

Dans le canton de Vaud, l'élection d'un juge a aussi incité le Grand Conseil à débattre en toute confidentialité. Les députés vaudois ont aussi fermé les portes de leurs débats pour une discussion avec un architecte portant sur la forme du nouveau toit de leur bâtiment. Ce huis clos, à la légitimation discutable, n'a pas causé de réaction particulière. Thierry Meyer, rédacteur en chef de „24 Heures”, a précisé que le canton avait aussi organisé une conférence de presse pour rendre compte de ce qui avait été initialement caché.

A l'heure où la transparence est de mise, les journalistes doivent ainsi observer les règles qui font d'eux des justiciables à part entière. Comme relais entre l'autorité et la population, ils sont cependant bien protégés. Le Conseil de la presse a ainsi régulièrement débouté les personnes qui se plaignaient de la diffusion par les journalistes de documents ou d'informations placés sous le sceau de la confidentialité. Tous les auteurs de ces infractions ne sont pas sanctionnés publiquement et la presse se nourrit largement de leurs incartades!

Philippe Chopard est journaliste indépendant.



Nicolas Buttet, un abbé qui a l'oreille du Vatican.

Photo DR

„INTERPRÉTATION“

Cet article est le fruit d'une enquête réalisée à Fribourg. Après l'avoir rédigé, l'auteur a contacté l'abbé Nicolas Buttet pour lui demander de prendre position sur le rôle d'intermédiaire entre Hersant, le Vatican et le groupe Saint-Paul qui lui est attribué. Une fois l'interview téléphonique réalisée, l'auteur a envoyé ses propos pour relecture à l'abbé Buttet. Ce dernier en a refusé la publication au motif que „l'interview ne rapporte pas mes propos mais une interprétation de mes propos“. cc

Un ermite très actif

Pour convaincre les sœurs de Saint-Paul de lui céder la „Liberté“, Hersant pourrait passer par l'évêque de Fribourg et le Vatican, via un abbé devenu incontournable en Valais. Par Christian Campiche

Vous pensiez que Tamedia avait partie gagnée contre Hersant dans la lutte qui oppose les deux éditeurs pour la suprématie du marché romand? Détrompez-vous. L'éditeur français serait loin d'avoir épuisé ses dernières cartouches et préparerait une offensive qu'il espère décisive.

La citadelle clé à conquérir s'appelle la „Liberté“ et l'atout maître du conquérant est un religieux de haut vol, ermite de son état, l'abbé valaisan Nicolas Buttet.

L'encyclopédie en ligne wikipédia est proluxe sur le personnage. Cet ancien secrétaire cantonal du PDC valaisan et avocat très peu bigot quitte ses oripeaux de „mécréant“ après un séjour dans la communauté des sœurs infirmières du Cottolengo à Turin où lui est révélé l'envers le moins enviable de la condition humaine.

Nul ne sait comment le Vatican le repère, toujours est-il que le cardinal Etchegaray confie à Nicolas Buttet la mission de promouvoir l'éthique économique au sein du conseil pontifical Justice et Paix, un dicastère de la Curie romaine. Suit une éclipse de cinq ans, qui voit Nicolas Buttet faire vœu de simplicité et rejoindre un ermitage près de l'abbaye de Saint-Maurice. Il a 42 ans, en 2003, quand il est ordonné prêtre.

Réputation de gourou. A ce moment-là, Nicolas Buttet a déjà créé la Fraternité Eucharistein, une communauté d'inspiration franciscaine, et s'apprête à fonder l'institut Philanthropos et la Fondation Ecophilos, deux réseaux à vocation pédagogique et économique qui se réclament de la doctrine européenne et sociale du pape Jean-Paul II. Parmi les mentors de Philanthropos,

on note l'Archiduc Rudolf d'Autriche, le philosophe Fabrice Hadjadj ou le spécialiste en droit international et ancien diplomate Nicolas Michel.

L'abbé Buttet est aussi une figure de référence du Sommet de Zermatt, sorte de Davos aux accents humanistes, et s'est taillé une réputation de gourou omniprésent lors d'événements qui réunissent la fine fleur catholique conservatrice. Il est de beaucoup de manifestations qui font la Une des médias. En mai 2011, il a officié, par exemple, aux obsèques de l'alpiniste Erhard Loretan à Bulle.

Maillon manquant. Les réalisations de l'abbé Buttet jouissent d'une solide implantation en Valais et à Fribourg où de puissants notables se montrent généreux. On dit aussi que Philippe Hersant ne daigne pas mettre la main au porte-mon-

naie. Le fait est que l'homme lige de l'éditeur français, l'administrateur-délégué Jacques Richard, tente depuis des années de mettre la main sur la „Liberté“. Et l'abbé Buttet, devenu très influent par ses relations, pourrait sans doute l'y aider.

A quelques semaines d'une retraite qu'il a longtemps repoussée, Richard est bien décidé à mettre les bouchées doubles pour parvenir à réaliser son rêve. Réussir ce coup serait pour lui le couronnement de sa carrière helvétique, commencée au début de la décennie 2000 avec le rachat de „L'Express“ et de „L'Impartial“, de la „Côte“, enfin du „Nouveliste“. Sans compter la télévision privée genevoise Léman Bleu.

En „vente“ depuis plusieurs années, la „Liberté“ est l'unique maillon manquant dans une stratégie destinée à faire de Hersant l'acteur médiatique incontournable de Suisse romande, en dehors de la zone lémanique réservée à Tamedia. Théoriquement, la tâche devrait être facilitée par le fait que les propriétaires, les sœurs de Saint-Paul, sont tenues d'obéir au Vatican, en vertu d'un accord d'allégeance directe négocié en son temps avec le fondateur de la „Liberté“, l'abbé Schorderet – ce dernier, désireux de s'affranchir de la tutelle de l'évêque local, avait invoqué le droit canonique.

Mot d'ordre du Vatican? Le feu vert de Rome est requis pour toute transaction dépassant 3 millions de francs. Le prix du journal se situant dans une fourchette entre 30 et 40 millions de francs, le charismatique abbé Buttet serait donc légitimé pour activer son réseau.

Certains affirment aussi que, fort de cette caution, Jacques Richard serait déjà allé voir l'évêque territorial Charles Morerod en personne, pour lui demander noir sur blanc de lui accorder la „main“ de la „Liberté“. Peu au fait des intrigues médiatiques, l'évêque attend peut-être un mot d'ordre du Vatican où se serait aussi rendu Jacques Richard.

Laïcs au conseil. Là où les choses sont moins simples pour Hersant, c'est que le conseil d'administration de Saint-Paul, composé en majorité de laïcs, ne veut pas entendre parler de lui ni de l'abbé Buttet. Reprochant à ce dernier de colporter des bruits à propos des raisons de l'arrêt de la rotative de la „Liberté“, il a envoyé un courrier très peu diplomatique à l'intéressé.

Genève internationale perd son tam-tam

Genève, tes journaux foutent le camp! Aucune statistique officielle ne le confirme, mais les Mohicans du Palais des Nations hantent des salles de presse devenues quasi désertes. Les briefings onusiens, mardi et vendredi, rassemblent encore 20 à 30 correspondants sur 200 accrédités. Beaucoup sont des freelances qui peinent de plus en plus à vendre – et pas cher – les menus techniques et institutionnels que lisent des porte-parole payés pour communiquer ce que leur organisation intergouvernementale a le droit de divulguer, en éludant au mieux les questions gênantes.

Dépêches réduites. Les correspondants qui restent à Genève (souvent non remplacés lorsqu'ils partent) se diversifient: avalanches, agonie du secret bancaire, FIFA, élections fédérales, voire Bruxelles ou Paris. Alarmant: depuis peu les agences, qui assuraient coûte que coûte la présence de Genève sur la media map du monde, réduisent. La dépêche en moyenne ne fait que 300-400 mots contre 600-700 il y a quelques années. AP n'a plus qu'un journaliste contre cinq il y a peu. DPA est partie.

On connaît les raisons du blues: franc fort, crise des médias, possibilités offertes par Internet. A distance, des journalistes étasuniens jamais vus à Genève ont ainsi débusqué un scandale à l'OMPI sur des ordinateurs livrés à la Corée du Nord. Genève n'a presque plus de sommets politiques qui attirent la presse et ses bureaux onusiens lancent leurs rapports à Dubaï, Londres ou Bali...

Dramaturgie. Gênant pour la cité lémanique, qui perd sa caisse de résonance. Grave surtout pour les soucis de l'humanité, gérés en grande partie ici. Cette pépinière de changements mondiaux qu'on ne peut raconter en cinq lignes mériterait une dramaturgie à la hauteur de la partie unique qui se joue à Genève – l'essor d'une gouvernance mondiale chancelante. Elle a besoin d'un quatrième pouvoir sur place pour scruter et questionner à fond ces processus encore trop élitaires, trop opaques.

Repenser la narration des défis planétaires, avec visages, visions, coups de gueule et coups fourrés, voilà une responsabilité pour les médias... Mais cette immense tâche d'intérêt public, non rentable (au départ en tout cas), doit être encouragée politiquement et financièrement. Notamment par l'Etat hôte, qui devrait créer des événements, des interactions dynamiques entre acteurs des changements, des chocs d'idées et de projets. Non seulement pour stopper l'hémorragie. Aussi pour réinventer un journalisme passionnant et nécessaire.



Daniel Wermus, journaliste, fondateur d'InfoSud et de Media21.

„Genug ist genug!”

Ludovic Rocchi, 48 ans, porte-parole des employés romands de Tamedia, n’a pas sa langue dans sa poche. Le 28 avril, il s’est adressé aux actionnaires du groupe à Zurich. Par Helen Brügger

Tamedia, en Suisse romande, a un problème. Un gros problème. Un problème d’image.” C’est avec ces mots que Ludovic Rocchi, venu à Zurich avec une délégation du personnel romand, s’est adressé aux actionnaires réunis pour l’assemblée générale. Du jamais vu: Un journaliste romand critique la marge de bénéfice de quinze pour cent que veulent engranger les actionnaires de Tamedia. Demander quinze pour cent, c’est, selon l’orateur qui cite le Conseiller d’Etat vaudois Pascal Broulis, „etwas gierig”, un peu avide. Sur le podium des dirigeants, les mines s’allongent.

Mobilisation exemplaire. Rocchi, aux origines corses, vit dans les montagnes neuchâteloises. Il est actif au sein de la Société du personnel du „Matin” depuis de longues années. Mais à Zurich, il s’agit d’une mission très spéciale: aller expliquer le refus du plan d’économie. Expliquer les raisons d’une révolte initiée par les rédacteurs en chef, soutenue par l’ensemble des collaborateurs, partagée par l’opinion publique et des politiques romands de la gauche à la droite.

„J’ai appris l’allemand quand j’étais correspondant au Palais fédéral, en plus, j’ai une grande gueule, il fallait donc que j’assume”, résume-t-il. D’où sa décision d’aller porter la parole des Romands à Zurich. „Je me suis surtout senti porté par la mobilisation exemplaire de mes camarades de tous les titres et de tous les secteurs de Tamedia, y compris de nos collègues alémaniques

qui commencent aussi à oser dire ‚genug ist genug’! Et, c’est historique, nos syndicats imprimés et syndicom ont bien collaboré pour soutenir notre action.”

Rocchi est journaliste enquêteur. Faisant d’abord partie de l’équipe de lancement du „Temps”, il s’est vite aperçu qu’il préférerait écrire „pour un public plus large que les banquiers et les décideurs économiques”. Il passe au „Matin Dimanche”, puis au „Matin”: „Notre métier doit servir à vulgariser, expliquer et dénoncer des abus, au service d’une population large. C’est pour moi un choix de société!”

Sacerdoce. Quel est le moteur de son engagement? „Je suis très curieux. Et je n’aime pas l’injustice.” Voilà qui explique que Rocchi défend des causes, aussi en tant que journaliste. Celle des victimes du „shérif” neuchâtelois Frédéric Hainard, par exemple. Ou qu’il se lance dans des révélations montrant l’ampleur des problèmes de santé d’Yvan Perrin. „La droite m’a accusé de faire campagne contre Perrin, la gauche m’a accusé d’avoir favorisé son succès. J’en déduis que ce que j’ai fait est tout à fait valable”, sourit-il. Rocchi à l’habitude d’être insulté: „C’est le métier d’enquêteur qui le veut. L’enquête est un sacerdoce, on est plus souvent à la cave qu’à la lumière.”

Mais revenons au plan d’économies de Tamedia. Après son annonce, les employés évaluent ce que signifierait une économie de dix-huit millions en Suisse romande. Ils concluent que les deux régionaux de Lausanne et de Genève, mais surtout le „Matin Semaine” seraient menacés.

„Il suffit de faire des calculs”, souligne Ludovic Rocchi. Il est vrai que les chiffres du „Matin” ne sont pas très bons, „mais il y a un problème qui dépasse le ‚Matin’, c’est la manière arbitraire de faire des centres de profit.” En effet, le „Matin Dimanche”, poule aux œufs d’or, est pour Tamedia un centre de profit à lui seul, le „Matin” en est un autre à part.

„C’est complètement artificiel!” s’insurge Rocchi: „On pourrait très bien s’imaginer que le ‚Matin Dimanche’ et le ‚Matin’ semaine ne fassent qu’un seul centre de profit. Ou alors que les millions rapportés par le gratuit ‚20 minutes’ pourraient servir à financer une presse payante exigeante, citoyenne!”

Ospelisation. Vu l’ampleur des protestations en Suisse romande, les dirigeants de Tamedia reconnaissent des erreurs de communication et tentent de rassurer. Rocchi n’a pas l’air d’être convaincu par ces messages lénifiants: „Ils nous disent qu’il faut oublier ce concept dogmatique des quinze pour cent. Mais ils continuent de parler du même chiffre en millions. C’est vraiment nous prendre pour des imbéciles!”

Face à l’„Ospelisation”, la soumission de la presse à des exigences de rendement spéculatives, il défend un rôle de service public pour la presse, nécessaire dans une Suisse aux quatre cultures. „On ne cesse de nous répéter qu’il faut de la valeur ajoutée. J’en suis convaincu. En bon français, il faudrait même dire qu’il faut un supplément d’âme – mais cela ne rentre pas facilement dans un PowerPoint à Zurich.”



Ludovic Rocchi: „L’enquête est un sacerdoce, on est plus souvent à la cave qu’à la lumière.”

Dominique Botti: „En tant que journalistes, nous sommes redevables aux petites gens.”

Nous étions sur un reportage près de la prison de Bochuz, quand j’ai reçu un coup de fil: „Skander Vogt est mort, allez voir ce qui se passe!” Dominique Botti s’en souvient encore de ce jour, de cette annonce de la mort absurde d’un jeune prisonnier.

Le journaliste a vu Skander Vogt la première fois, une année avant sa mort, lors

Les braves (III)

Il n’est pas facile de défendre avec panache, comme l’a fait **Ludovic Rocchi**, les intérêts du personnel romand devant les actionnaires de Tamedia à Zurich (video: voir sur www.edito.ch). Et il n’est pas facile non plus d’affronter, comme le fait **Dominique Botti**, un procès qui fera juridiction, pour avoir publié des documents secrets. Nos portraits de deux journalistes courageux, enquêteurs du „Matin” et du „Matin Dimanche”. (hb)

„Il était urgent de rétablir la vérité”

Depuis ses révélations sur la mort du détenu Skander Vogt, on a collé une étiquette à Dominique Botti, 41 ans. Le journaliste passe pour un empêcheur de tourner en rond. Par Helen Brügger.

d’une audition ou Vogt demande une reconsidération de son cas. Orphelin chahuté dans des institutions, vite repéré par la police et condamné comme petit délinquant, Vogt reste enfermé sans motif pendant dix ans, sous prétexte d’être dangereux. Désespéré, il met le feu à son matelas. Les gardiens, au lieu de le sortir de sa cellule, le laissent mourir dans la fumée.

Enquête pénale. Le „Matin” commence à enquêter. Dominique Botti met la main sur des bandes magnétiques, enregistrées par la police. Il s’agit de conversations entre les gardiens, la police et les services de secours. Conversations terribles qui montrent un mépris total vis-à-vis du détenu, et qui démontent la version officielle d’une mort accidentelle. „Nous avons réfléchi longuement avant d’en publier des extraits”, avoue-t-il. Publier des „débats officiels secrets” relève du code pénal.

Alors que les enquêtes officielles confirment les révélations et que les sanctions pleuvent sur les responsables, une enquête pénale est ouverte contre le journaliste. C’est une affaire où l’intérêt public et la liberté d’expression sont opposés à l’article 293 du code pénal. L’article dit: „Celui qui, sans en avoir le droit, aura livré à la publicité tout ou partie des actes, d’une instruction ou des débats d’une autorité qui sont secrets en vertu de la loi ou d’une décision prise par l’autorité dans les limites de sa compétence sera puni d’une amende.”

Acquitté. L’affaire monte au Tribunal fédéral et revient au Tribunal de police de

Lausanne, qui acquitte le journaliste. Il y avait un „intérêt public prépondérant” à cette publication, confirme le juge, mais le procureur dépose aussitôt un appel. Dominique Botti et son éditeur sont prêts à relever le défi: „Il s’agit de défendre la liberté de la presse.” L’affaire peut monter jusqu’à la Cour européenne des droits de l’homme à Strasbourg. Mais peu lui importe qu’il soit finalement condamné ou pas: „Pour moi, il était urgent de rétablir la vérité, d’empêcher les autorités de dire ‚circulez, il n’y a rien à voir!’ Et cela, c’est le rôle des médias, interdiction ou pas!”

Diplômé en Sciences politiques, ancien free-lance, Dominique Botti arrive au „Matin semaine” en même temps que la rédactrice en chef Ariane Dayer et passe avec elle à l’édition dominicale. Le journal orange a un rôle à jouer, il en est persuadé, et zut aux plans d’économie. „L’outil professionnel dont nous disposons est quelque chose de formidable! Il faut l’utiliser, parce qu’en tant que journalistes, nous sommes redevables aux petites gens.”

Etiquette. Mais depuis l’affaire Skander Vogt, on lui colle une étiquette. „Fouille-merde”, cela me va très bien, j’en ai entendu d’autres”, rigole-t-il. Ce qui l’attire dans son métier, ce ne sont pas seulement „les défis et le côté ludique” de son travail d’enquêteur. C’est aussi le rôle du journalisme comme quatrième pouvoir, le fait de pouvoir mettre les autorités devant leurs responsabilités. „Dans une dictature, les puissants n’ont pas de comptes à rendre.”

Le Venezuela écrit une double histoire

Les Vénézuéliens sont plus que jamais divisés en deux camps irréconciliables. Les médias sont à l'image du pays. Par Jean-Baptiste Mouttet

D'un côté le président socialiste nouvellement élu: Nicolás Maduro, et son gouvernement, qui répètent qu'ils ont échappé à des tentatives de coup d'Etat. De l'autre, l'opposition, menée par l'ex-candidat défait: Henrique Capriles, qui crie à la fraude électorale et remet en question la légitimité du président de la révolution bolivarienne. L'élection du successeur d'Hugo Chávez le 14 avril, avec une courte tête d'avance, 224 742 voix selon le Conseil national électoral, a plongé le pays dans une crise constitutionnelle. Les médias se font les porte-voix de ces deux camps.

VTV, une des plus importantes chaînes publiques, s'attarde sur les manifestations de l'opposition, qui, les jours qui ont suivi les résultats, auraient fait, selon des comptages actualisés du gouvernement, 10 morts, ou pointe du doigt la responsabilité de Henrique Capriles en invitant sur le plateau des analystes et politiques proches de la révolution bolivarienne. Pour sa part Globovisión, chaîne privée d'opposition, privilégie les sujets concernant des potentielles fraudes électorales et suit pas à pas les déclarations de l'ex-candidat.

Instruments. Voici ce que les Vénézuéliens aiment nommer „la polarisation”. Pour le dirigeant de l'association Espace public, association qui promeut la liberté d'expression et le droit à l'information, Carlos Correa, c'est Hugo Chávez qui en est à l'origine. Le défunt président percevait les médias comme une extension de la lutte politique avec pour logique: „si tu n'es pas avec moi, tu es contre moi”. Le gouvernement épingle régulièrement la presse publiquement. Ernesto Villegas, le ministre



Photo Keystone

Le nouveau président Nicolás Maduro. Au Venezuela on privilégie le terme de „communicant social” à celui de journaliste.

de la Communication, a par exemple critiqué les quotidiens „Últimas Noticias” et „El Nacional” pour avoir publié trop peu d'informations sur „les personnes tuées par la violence de la droite”.

Peu de reportages. La révolution bolivarienne use des médias, notamment via les „cadenas”, quand les discours du président sont retransmis, parfois plusieurs heures sur toutes les chaînes hertziennes. Des journalistes participent de près au gouvernement. José Vicente Rangel, qui interviewait longuement Hugo Chávez, a été tour à tour ministre des Affaires étrangères, de la Défense, vice-président de la République.

De l'autre côté de l'échiquier politique, un cousin éloigné de Henrique Capriles est à la tête de Cadena Capriles, groupe de médias dont fait entre autre partie „Últimas Noticias”, le quotidien écono-

mique „El Mundo” ou le quotidien sportif „Líder”.

Si le gouvernement se méfie autant des médias privés, c'est qu'ils ont joué un rôle dans le coup d'Etat du 11 avril 2002 qui a écarté du pouvoir Hugo Chávez durant 48 heures. Ils ont relayé la version de l'opposition faisant état „d'événements spontanés”, ont consacré la couverture aux manifestations réclamant le départ de Hugo Chávez sans faire état de l'appui populaire pour le président. Pour le gouvernement bolivarien l'histoire s'est répétée après les élections présidentielles du 14 avril 2013.

Autre facteur de la „polarisation”, le peu de reportages et d'enquêtes de fond qui sont les preuves de l'indépendance d'un média. Dans un pays où l'on privilégie, comme dans d'autres Etats d'Amérique du Sud, le terme de „communicant social” à celui de journaliste. „Il y a dans les journaux beaucoup de notes brèves, peu d'articles expliquant le pourquoi des événements”, explique Carlos Correa. Pour le spécialiste, le manque de moyens des journaux et „les difficultés pour accéder à l'information publique” accentuent ce phénomène.

Le travail de recherche est souvent laissé aux ONG, concernant les médias privés, à des collectifs ou au gouvernement lui-même pour les médias publics. Par exemple, des dispensaires de l'Etat auraient, selon le gouvernement, été incendiés lors de manifestations de l'opposition. Les médias privés ont donné la parole à Provea, ONG de défense des Droits de l'homme, qui affirme, après enquête, qu'aucun dispensaire n'a été brûlé. Au Venezuela, le 4^e pouvoir à les mains liées au politique.

Jean-Baptiste Mouttet est journaliste indépendant.



Capture image Jacques Secretan

Aux Etats-Unis, la justice en direct peut durer des mois

L'affaire Arias aux Etats-Unis trahit la dérive d'un système médiatique aux ordres de l'audimat.

Par Jacques Secretan, Phoenix, Arizona

Près de cinq ans après avoir tué son amant, une jeune femme de 32 ans, Jodi Arias, a été pendant près de cinq mois l'héroïne maudite d'une saga médiatique rappelant le mémorable procès de la star du football américain O.J. Simpson, qui dura plus de neuf mois en 1995. Toutes les grandes chaînes de télévision ont tôt ou tard surfé sur la vague déclenchée principalement par CNN, dont la seconde chaîne HLN (Head Line News) a fini par consacrer plusieurs heures quotidiennes à ce procès, avec chaque soir un jury de pacotille composé de douze citoyens ayant assisté à une forme de reconstitution partielle de ce marathon judiciaire.

Le show dépassa tous les pronostics, avec près de 100 000 tweets jusqu'en Grande-Bretagne et en France le 8 mai, au moment où le verdict de culpabilité déclencha une

clameur de jubilation (!) dans la foule massée devant le tribunal, au centre de Phoenix.

A proximité du tribunal, où une dizaine d'autres procès se déroulent parallèlement à celui-ci dans l'indifférence générale, CNN a érigé une arène à ciel ouvert, où les faux jurés du jour s'appêtent à exhiber leur pancarte: „Guilty!” („Coupable!”), pour la plupart. Avec à l'approche du verdict davantage de dissidents osant arborer un „Not guilty!” („Non coupable!”) suivi d'un commentaire dont la présentatrice s'étonne... Comme en filigrane, je revois le reporter qui déploya son antenne parabolique sous le déluge des bombes larguées sur Bagdad en janvier 1991, lors de la première guerre du Golfe.

Photos salaces. Pendant dix-huit jours – un record, l'accusée prit place sur le fauteuil des témoins, contribuant à faire décoller l'audience. Avec quantité de photos sa-

laces, montrant la „furie” et sa victime dans leur plus simple appareil. Deux dixièmes de secondes d'inattention, et voilà que le procureur, entre virevoltes et postillons, laisse apparaître les parties intimes du défunt. Captée par une demi-douzaine de caméras disposées dans et au-dessus de la salle C située au 5^e étage du tribunal, l'émotion des familles rejaillit durant les journaux télévisés, chaque jour d'audience dès le bulletin de 17h, très suivi au Sud des Etats-Unis.

Face à l'Etat et à son procureur vedette Juan Martinez, assénant qu'il y a eu meurtre avec préméditation, avec peine capitale à la clef, la défense soutient la thèse de la légitime défense, dans un contexte de violence domestique. Ensuite, ou avant le coup de feu à en croire la seconde expertise du même médecin-légiste rappelé à la barre dans les derniers jours du procès, il y eut une trentaine de coups de couteau. „Personnalité borderline; stress post-traumatique”... Les experts de la défense feront l'objet de menaces par milliers: „Si à cause de vous Jodi échappe à la peine de mort, on vous tuera. On a votre adresse. Justice sera rendue!” rapportent les médias couvrant tous les aspects de ce spectacle à suspense.

Durant la dernière phase du procès, celle du doigt levé ou baissé „à la romaine” (Life or Death), la meilleure amie de l'accusée n'osera pas témoigner, ayant été elle aussi menacée de mort. La juge refusera toutefois de déclarer d'invalidier le procès. De même lorsque la condamnée dira désirer la mort dans une interview exclusive à Fox News, vingt minutes après le verdict de culpabilité prononcé à l'unanimité. „J'ai changé d'avis, par respect pour ma famille!” dira-t-elle une semaine plus tard, dans une déclaration ultime de dix-neuf minutes, accessible sur les sites web de tous les grands médias.

En fin de compte, la justice peut-elle s'accommoder d'une telle médiatisation? La question a été déclinée dans de multiples registres, tout au long de ce spectacle. Et après cela, il paraît qu'une autre affaire prendra le relais, en Floride: une nommée Caryn Kelley, accusée d'avoir abattu son amoureux, serait la prochaine „élue”.

Le 23 mai, les jurés n'ayant pas pu déterminer la peine, la juge Sherry Stevens a dû prendre la décision d'ajourner la phase finale du procès. **Jacques Secretan** est journaliste indépendant.

Les éditeurs se plaignent sans souffrir

Les grandes entreprises suisses de médias se plaignent tout le temps. Mais leurs résultats sont beaucoup plus enviables que ce qu’elles veulent bien admettre.
Par Gerd Löhner.

On reconnaît les entreprises suisses de médias à la propension qu’elles ont à gémir à propos de la marche trop lente de leurs affaires, d’un avenir incertain – particulièrement en ce qui concerne la presse écrite –, de la concurrence de la télévision d’Etat ou encore de l’impossibilité de réaliser des profits décents. Pourtant leurs résultats ne font que stagner, quand ils ne sont pas parfaitement rentables. Les lamentations appartiennent au folklore helvétique.

L’an dernier, il est vrai, les grandes maisons d’édition ont fait du surplace. Les chiffres d’affaires ont reculé presque partout, en premier lieu chez l’éditeur de la „Basler Zeitung”, en second lieu chez Tamedia. Les seuls à avoir progressé ont été le groupe AZ Medien, grâce à son expansion dans le nord-ouest du pays, ainsi que les entités du groupe Südostschweiz, qui paraient, il est vrai, d’un très faible niveau.

La plus grande perdante, la „Basler Zeitung”, est dans les chiffres rouges – et de manière massive – avec une marge de moins 20 pour cent. Un facteur particulier pèse sur les comptes: l’imprimerie, qui fermera ses portes. Mais déjà dans le courant de cette année, la BaZ présentera un résultat équilibré.

Bonnes marges. Une situation analogue se présente à la SSR, laquelle affiche une perte massive en dépit d’un chiffre d’affaires qui recule de manière raisonnable. Mais la marche des affaires est moins en

cause que l’assainissement de la caisse de pension. Le contraste est plus grand chez les publicitaires Goldbach et PubliGroupe: face au volume des affaires et au nombre des employés qui se réduisent, le bénéfice et la rentabilité valent le détour.

La stagnation est le lot de presque toutes les grandes entreprises de médias mais elle s’accompagne partiellement de marges en forte croissance ou alors, comme dans le cas de Tamedia, en recul à un très haut niveau: à 14,4 pour cent, la marge de Tamedia distance de loin celle des concurrents, alors que l’effectif du personnel s’est accru, une tendance qui va à contresens de l’évolution générale.

Numéro un de la branche au niveau du chiffre d’affaires, Ringier réalise encore deux tiers de son chiffre d’affaires en Suisse malgré un développement massif à l’étranger (en raison notamment de son accord de participation avec le groupe allemand Axel Springer). Mieux encore: la plus grande partie de ce chiffre d’affaires, comme du bénéfice, revient au print. Les médias digitaux et le divertissement, sur lesquels Ringier met l’accent, ne contribuent pas aux résultats de manière décisive.

Les autres éditeurs se trouvent dans une situation semblable. Le cœur des affaires reste le print, il rapporte partout nettement plus en termes de chiffre d’affaires et de bénéfice que le numérique, une force montante.

Avenir assuré. Le pessimisme n’est pas de rigueur non plus au chapitre des perspectives d’avenir des grandes maisons de presse. La dotation en capital semble correcte et susceptible d’assurer l’indépendance. Les fonds propres sont assurés partout. Le champion à cet égard est le groupe NZZ avec 70 pour cent de capital propre. Tamedia (57 pour cent) et le groupe Ringier ne sont pas en reste, même si cette donnée n’apparaît pas dans le rapport annuel. Ce n’est pas pour rien que Ringier a pu investir 400 millions de francs l’an dernier.

A la question souvent posée de savoir si les éditeurs ne „traient” pas trop fort

leurs maisons la réponse est claire: oui et non. Ils le font en tout cas moins que les cadres supérieurs et les actionnaires majoritaires dans les secteurs financier et pharmaceutique. Les sorties de trésorerie sous forme de dividendes sont bien cadrées. La plupart des maisons d’édition restent encore plus ou moins en mains familiales, même si la tendance à terme est l’ouverture au public avec les conséquences que cela entraîne au niveau de la transparence: des rapports annuels ou trimestriels, des explications fournies aux analystes financiers et conseillers en placement. Pour l’instant, le capital non versé sous forme de dividendes ne sort pas de l’entreprise et c’est tout bénéfice pour la valeur de celle-ci, donc aussi pour ses éditeurs-propriétaires.

Editeurs gâtés. L’explication du «oui»: la hauteur à laquelle les propriétaires de maisons d’édition se sont servis dans les bonnes années en puisant dans les profits de l’entreprise est vérifiable. C’était beaucoup. Par exemple, les familles Coninx ou Ringier ont très bien vécu dans ces années de vaches grasses pour leur entreprise, et vivent encore très décemment. Selon ses propres indications, Tamedia a payé pas moins de 59,5 millions de dividendes au cours de l’année relativement médiocre 2012.

A la lecture des rapports annuels, une conclusion s’impose: la situation économique pourrait être certes meilleure mais cette même situation est de beaucoup meilleure à l’image que l’on en donne. Les éditeurs ont appris à composer avec les défis du monde numérique et commencent à en retirer des avantages. Par ailleurs, les gratuits ont cessé d’être une arme pointée vers le pied: tant „20 Minutes” chez Tamedia que „Blick am Abend” chez Ringier s’avèrent être d’abord des vaches à traire.

Qualité d’abord. Il serait utile que les grandes maisons d’édition interprètent de manière différente cette situation confortable et cessent de considérer la recherche d’économies comme une règle absolue. Elles devraient au contraire investir dans la

Editeur	Chiffre d’affaires en mio.	Bénéfice en mio.	Marge°	Effectif	Nombre de titres	Tirage°°	Fonds propres °°°
 Ringier	1087,6 -5,2 %	32,2 +41,2 %	3	3125* -3,4%	20*	3 Mio.*	Non communiqué
 tamedia:	1052,4 -8,5 %	152 -15 %	14,4	3471 +4,2%	40	3,6 Mio.	57,1
 NZZ	519 -1,6 %	30,9 -6,3 %	6	1639 -0,6%	15	0,8 Mio.	70,4
 axel springer	1884** -2,8 %	232,5** +10,6 %	12,3**	400 CH	15 CH	<1 Mio. CH	39,3**
 az medien	251,7 +5,4 %	19,0 +27,5 %	7,5	802 +7,2%	10	0,6 Mio.	47,4
 Südostschweiz Medien	136,2 +0,4 %	1,1 Vj: - 0,4 Mio.	0,8	938 -3,5%	30	<0,3 Mio.	Non communiqué
 Basler Zeitung Medien	174,6 -14,3 %	-36	-20,6	Non communiqué	6	<0,5 Mio.	Non communiqué
 SRG SSR	1634,6 -0,7 %	-117,4 Vj :+ 25 Mio.	-7,2	4943 +2,4%	-	-	34,9
 goldbach media group	445 -0,1 %	9,1 +51 %	2	527 -2,4%	-	-	32,8
 PubliGroupe	1134,6 -13 %	50,2 +81 %	4,4	1702 -22%	-	-	37

* Seulement la Suisse; en incluant toutes ses filiales et participations à l’étranger, Ringier emploie 7923 personnes, six pour cent de plus que l’année antérieure. Dans le portefeuille international (Ringier tout seul et en joint venture avec Axel Springer) interviennent plus d’une centaine de titres, de sorte que le tirage global dépasse 11 millions. Le secteur numérique représente 28 pour cent du chiffre d’affaires suisse, 20 pour cent du chiffre d’affaires mondial.

** Données pour le groupe Axel Springer AG, au cours de 1,25 franc pour 1 euro. Axel Springer Suisse est une filiale et ne présente pas de rapport annuel propre.

° Bénéfice annuel en pour-cent du chiffre d’affaires.

°° Tirage global de tous les produits print issus de la maison d’édition. Estimations.

°°° Capital propre en pour-cent du total du bilan.

qualité journalistique, qui implique des salaires plus élevés et davantage de personnel. Economiser sur le «seuil qualitatif de la douleur», pour reprendre l’expression de Karl Lüönd dans la NZZ du 19 mai 2013, sape le résultat du journalisme rémunéré: l’explication, l’approfondissement et le

commentaire. Pour la presse écrite, un tel choix serait tout aussi nocif que la propagation inexorable des médias numériques, lesquels requièrent aussi sur longueur du bon journalisme.

L’examen des rapports annuels 2012 suggère que l’argent serait disponible pour

atteindre un tel objectif. Il suffirait seulement de l’utiliser en conséquence.

Gerd Löhner est journaliste libre. Il a travaillé longtemps au magazine «Bilanz». Traduction: CC

La Jurisprudence de Strasbourg à la rescousse

En Suisse italienne, les rapports entre la justice et les médias connaissent le régime de la douche écossaise.

Par Enrico Morresi

En ce qui concerne l'intérêt public à l'information, le front toujours plus chaud des rapports entre la presse et les tribunaux a connu un regain d'actualité ces dernières semaines au Tessin. L'enjeu n'est autre qu'une directive fondamentale de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, reconnaissant aux médias la fonction de „chiens de garde de la démocratie”. Nous analysons ici deux cas.

Le premier est un jugement daté du 21 janvier 2013, émanant du Tribunal cantonal (la Cour des recours pénaux du Tribunal d'appel, dernière instance avant le Tribunal fédéral), à propos d'une émission du magazine hebdomadaire de la Télévision de la Suisse italienne, Falò. Cette enquête a révélé de graves irrégularités dans la gestion du Casino de Lugano, propriété de la commune de Lugano.

L'accusation portait sur la diffamation et la calomnie (articles 173 et 174 du Code pénal suisse). L'instruction ayant décrété le non-lieu en première instance, les plaignants ont fait appel au Tribunal cantonal. Dans son jugement, l'instance de recours reconnaît que le devoir des journalistes est de „soulever des doutes et d'émettre des hypothèses” au nom du droit du public à l'information. Les journalistes

ne sont certes pas exempts de la présomption de culpabilité en matière de diffamation ou de calomnie car ils sont des citoyens comme les autres. Mais, dans la mesure où certaines conditions sont réunies (enquête soignée, vérification des sources), on ne peut les accuser sans autre de malveillance, à l'instar de ce qui se passerait lors d'une dispute entre citoyens. Le recours a donc été rejeté.

Les recourants ayant renoncé à interpellier le Tribunal fédéral, le jugement du Tribunal cantonal fait jurisprudence, ce qui est bien sûr réjouissant.

„L'Inchiesta”. La seconde affaire a trait à „L'Inchiesta”, un périodique courageux dirigé par Matteo Cheda, dont le numéro d'avril avait annoncé la publication d'un livre sur Giuliano Bignasca, le fondateur

controversé et ex-leader de la Lega dei Ticinesi, décédé le 7 mars dernier. Le journal avait anticipé certains passages du livre, ce qui avait mis en émoi le fils de Giuliano Bignasca, Boris. Ce dernier avait exigé du juge civil compétent (appelé „Pretore” au Tessin) des mesures provisionnelles à l'encontre du mensuel et de son éditeur, au nom de la protection de la personnalité du défunt.

La démarche avait été acceptée et „L'Inchiesta” a été contrainte le 16 avril de cesser toute publication au contenu „illicite-ment préjudiciable à la considération” due à Giuliano Bignasca. Une audience avec les parties a eu lieu le 29 avril, on attend aujourd'hui la décision du juge au sujet d'une confirmation des mesures provisionnelles.

Dans son jugement, le magistrat ne pourra guère omettre le fait que la personne

en cause – Giuliano Bignasca – fut une personne éminemment publique. Or l'article 28 du Code civil justifie une atteinte éventuelle à la personnalité si l'intérêt public prédomine. Ici encore, la Cour de Strasbourg a toujours été parfaitement claire.

Choc. Malheureusement, l'application du principe (la „ratio legis”) de cet article en Suisse a toujours été sujette à des exceptions et précautions procédurales du type d'un refus du recours au Tribunal fédéral contre les mesures provisionnelles. Ce qui revient à transformer une décision simplement suspensive en censure de temps indéterminé.

Il est arrivé ainsi qu'une publication a été bloquée pendant une période de neuf ans... à titre provisionnel. Compte tenu de tels antécédents, Matteo Cheda a cédé les

droits de la future publication à une personne non identifiée, laquelle pourrait faire parvenir le volume en un nombre illimité d'exemplaires à celles et ceux qui ont demandé à le recevoir. De cette façon, le séquestre ne pourrait pas intervenir. Cheda justifie ce qu'il qualifie d'expédient par le choc que lui a causé son expérience précédente.

A ce stade des choses, il apparaît clair que la mauvaise application d'un principe éthique juste devrait être vérifié une fois pour toutes à la lumière de la jurisprudence de Strasbourg.

Enrico Morresi est journaliste indépendant, ancien président du Conseil de fondation du Conseil suisse de la presse.

Traduction: CC

Publicité



Soutenons l'Initiative de l'Union syndicale suisse
Signez maintenant sur
www.syndicom.ch/avsplus

Initiative populaire AVSplus – Renforcer l'AVS, ce modèle à succès

Aujourd'hui, de nombreuses personnes n'arrivent plus à maintenir « de manière appropriée » leur « niveau de vie antérieur » avec le revenu de leurs rentes des 1er et 2e piliers, contrairement à ce que promet la Constitution fédérale. De plus, l'écart entre les rentes de l'AVS et les salaires n'en finit pas de se creuser et les prestations du 2e pilier sont sous pression. C'est pourquoi il faut augmenter les rentes de l'AVS de 10 %.

 **syndicom**

Publicité

Photos: Charly Rappo



Signez s.v.p. !

Pétition pour des contrats de droit d'auteur justes !
Lien sur www.impressum.ch

impressum

Campagne de la FEJ.
impressum représente les journalistes suisses auprès de la FEJ. Informations: www.impressum.ch - europe.ifj.org

IFJ Fédération Européenne des Journalistes

Neue Zürcher Zeitung - NZZ.ch

http://www.nzz.ch/ RSS Google

Zürich 15°

Neue Zürcher Zeitung

- 21. Mai 2013, 11:19 -

Aktuell Meinung Blogs Finanzen Wissen Lebensart Video Dossiers Marktplätze

Startseite international Schweiz Wirtschaft Zürich Feuilleton Digital Sport Panorama

Suchbegriff eingeben

INTERNATIONAL

Jetzt Audi A7 Probe fahren.

Vorsprung durch Technik Audi

Merkels Europa-Politik auf dem Prüfstand

Die deutsche Bundeskanzlerin hat im Parlament ein breites Mehr für den Europäischen Stabilitätsmechanismus und den Fiskalpakt erhalten.

LESERTREND

NEUSTE GELESEN KOMMENTIERT

Wachstumsimpulse bleiben aus
Wirtschaftsnachrichten Vor 7 Minuten

Lufthansa-Maschine in Polen notgelandet

Viel Hora zum Jubiläum

Apple-Chef muss Steuertricks erklären

«Deutscher Fussball ist aussergewöhnlich gut»

Mehr anzeigen

TOP JOBS

Niederlassungsleiter Treuhand (m/w)
Nellen & Partner AG

Produkt Manager International (w/m)
Matthias Döll GmbH

Online-Werbung, die allen auffällt.

Erreichen Sie mehr mit Online-Werbung auf NZZ.ch, luzernerzeitung.ch, tagblatt.ch und aargauerzeitung.ch. Werben Sie in einem qualitativ führenden Umfeld, das über 30 % aller Blicke der Deutschschweiz auf sich zieht. Profitieren Sie von attraktiven Angeboten und einem motivierten Sales-Team, das Ihnen mit Rat und Tat zur Seite steht. Sie erreichen uns unter **netz.nzz.ch**.

NZZnetz